

L'exode du clergé breton devant les invasions scandinaves*

Des annales provenant de l'abbaye de Redon précisent à l'année 920 que les Normands dévastèrent toute la petite Bretagne, les Bretons étant les uns et les autres soit tués ou chassés, alors des corps saints qui étaient en Bretagne furent emportés dans différentes régions (1). L'initiative de ces transferts doit être ordinairement attribuée au clergé. Une expérience séculaire ne lui avait-elle point appris que la fuite demeurait l'un des plus sûrs moyens d'échapper aux expéditions de pillage des Scandinaves. Les pérégrinations des moines de Noirmoutier reflètent bien cette attitude. Certes, le monastère, jadis fondé par saint Philibert, ne relevait pas à l'origine de la Bretagne, non plus que du comté de Nantes, mais de l'Aquitaine (2); toutefois les replis successifs de cette communauté impressionnèrent durablement les contemporains. A cause des incursions de barbares, qui ravageaient souvent le monastère de Noirmoutier, l'Abbé Arnoul avait, du consentement de Louis Le Pieux et avec son aide, élevé avant le 16 mars 819 un nouveau monastère en dehors de l'île à Déas — l'actuel Saint-Philbert de Grand-Lieu

* Le travail que nous présentons ici est le fruit de recherches entreprises depuis une quinzaine d'années. L'essentiel de nos conclusions avait été présenté au congrès de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne tenu à Pornic les 5, 6 et 7 septembre 1978. L'année suivante, Mme Corvisier, née Renaudat, soutenait devant l'Université de Paris X une thèse de III^e cycle préparée sous la direction de M. Riché et intitulée «L'exode des reliques des saints de l'Ouest de la France aux IX^e et X^e siècles». Nous avons lu cette thèse sans pour autant l'utiliser ou la discuter, ignorant quand et comment elle serait publiée.

(1) *Anno DCCCXX. Normanni omnem minorem Britanniam vastaverunt cunctis occisis vel ejectis Britonibus. Tunc asportata sunt corpora sanctorum qui erant in Britannia in diversas terras.* éd. Ph. LABBE, *Nova bibliotheca manuscriptorum librorum...*, Paris, 1657, 2 vol. in-fol., t. I, p. 250. Sur la tradition de ce texte, cf. L. DELISLE, *Chronique de Robert de Torigni*, Rouen, 1872-1873, 2 vol. in-8° (*Société de l'histoire de Normandie*), t. II, p. 208, note 1.

(2) Nos connaissances sur cette région, sur sa progressive inclusion dans le Nantais viennent d'être complètement renouvelées par la savante thèse de 3^e cycle soutenue en 1981 par M. Jean-Pierre Brunterc'h, archiviste paléographe, «L'extension du ressort politique et religieux du Nantais au sud de la Loire: essai sur les origines de la dislocation du «pagus» d'Herbauges (IX^e siècle - 987)», pour paraître.

— dans le pays d'Herbage (3). Un peu plus tard, les moines reçurent la permission d'élever un *castrum* autour du monastère de Noirmoutier parce que les incursions des pirates les forçaient à quitter cet établissement depuis le début du printemps jusqu'à la fin de l'automne; le travail était achevé en août 830 (4). La possibilité pour les moines de regagner Noirmoutier durant l'hiver montre que les Scandinaves n'avaient pas encore trouvé où hiberner dans la région de l'embouchure de la Loire, mais les événements allaient se précipiter. Les moines abandonnèrent, peut-être sans esprit de retour, l'île en 834 (5); l'année suivante Renaud, comte d'Erbauge, combattait dans l'île de Noirmoutier, contre les Normands, le 20 août (6). En 836, les moines, avec l'autorisation de Pépin 1^{er} d'Aquitaine, procédaient à la translation des restes du saint; exhumés le 7 juin, ils étaient transportés avec le sarcophage sur la terre ferme et déposés dans l'église de Déas le 11 du même mois (7). La communauté se replia ensuite à Cunauld, en Anjou, où les reliques ne furent transférées qu'ultérieurement, au cours de l'année 858 (8). Quatre ans après, en 862, les moines s'ébranlèrent à nouveau et gagnèrent Messay en Poitou (9). Finalement ils se fixèrent en Bourgogne, à Tournus, où ils arrivèrent le 14 mai 875 (10).

Les séjours prolongés de flottes scandinaves à l'embouchure de la Loire expliquent ce départ définitif; les moines désespéraient de pou-

(3) Ces précisions sont données dans l'exposé d'un diplôme de Louis Le Pieux du 19 mars 819, ce qui prouve l'antériorité de la construction des bâtiments ou du moins de certains d'entre-eux. Le texte est édité entre autres dans *Musée des archives départementales. Recueil de fac-similés héliographiques de documents tirés des archives des préfectures, mairies et hospices*, Paris, 1878, 1 vol. in-fol, pp. 8-9, n° 4; cf. J.-F. BÖHMER et E. MÜLBACHER, *Die regesten des Kaiserreich unter den Karolingern*, 2^e éd. Innsbruck, 1908, 1 vol., in-4°, p. 285, n° 687. René POUPARDIN, *Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert...*, Paris, 1905, 1 vol. in-8° (*Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*), p. 107, n° 1.

(4) De nouveau cette datation ressort de l'exposé d'un diplôme, du 2 août 830 intitulé aux noms de Louis Le Pieux et de son fils Lothaire; édité par Léon MAITRE *Cunauld, son prieur et ses archives*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LIX, 1898, pp. 250-253; cf. J.F. BÖHMER et E. MÜLBACHER, *op. cit.*, pp. 346-347, n° 875; R. POUPARDIN, *op. cit.*, p. 108, n° 3.

(5) Le *chronicon Aquitanicum*, quelquefois appelé *Breve chronicon Normannicum sive Britannicum*, donne cette mention à l'année 830, mais, comme elle voisine avec l'indication de la bataille remportée par les comtes Lambert et Matfrid sur des comtes fidèles de Louis Le Pieux, la correction semble s'imposer; elle est faite dans les *Annales Engolismenses*, cf. les éditions de Jules LAIR, *Études critiques sur divers textes des X^e et XI^e siècles*, II *Historia d'Adémar de Chabannes*, Paris, 1899, 1 vol. in-4°, pp. 104-105.

(6) *Ibid.*, p. 106.

(7) *Miracles de saint Philibert*, par Ermentaire, éd. R. POUPARDIN, *op. cit.*, livre I, I-XXVIII, pp. 24-35; introduction, pp. XXIX-XXX.

(8) *Ibid.*, livre II, I, pp. 61-62; introduction, pp. XXXIV-XXXV.

(9) *Ibid.*, Livre II, I, pp. 62-63; introduction, p. XXXV.

(10) *Chronique de Tournus*, éd. R. POUPARDIN, *op. cit.*, 24, p. 87.

voir regagner Noirmoutier. Dès 843, les Normands, peut-être informés du récent décès de Renaud, comte de Nantes, prenaient cette ville: le 24 juin, l'évêque Gunhard subissait le martyre avec son clergé dans la cathédrale; cinq jours plus tard, le 29, lors de leur repli ils détruisaient le monastère d'Indre, situé en aval de la cité (11). Ce départ permit de remettre un peu d'ordre à Nantes. L'église cathédrale fut réconciliée dès le 30 septembre par Susan, évêque de Vannes (12). Ce témoignage, tend à prouver que les Bretons et leur allié Lambert contrôlaient alors la ville. De son côté, Charles Le Chauve avait dû nommer à la tête du Nantais Hervé, fils de Renaud, le comte précédent. Comme son père, il devait être tué, en 844, par Lambert. Le roi acceptait ensuite de confier à Lambert le comté de Nantes. Un acte souscrit vers la même époque par le nouvel évêque, Actard, atteste la fin de la vacance du siège (13). La réconciliation de Charles le Chauve avec Noménoé, intervenue entre le 7 août et le 30 octobre 846, valait à Lambert de perdre sa charge nantaise qu'il ne devait recouvrer que vers mai-juin 849. Un an plus tard, il faisait alliance avec Noménoé et le roi le remplaçait par Amaury qui ne sut défendre Nantes contre le chef breton associé à Lambert. Noménoé, faute de pouvoir y installer une garnison, fit détruire une partie des remparts et les portes de la cité (14). Désormais, Nantes était devenue une ville ouverte et les Scandinaves en profitèrent.

(11) Ces événements sont surtout connus grâce à un fragment d'Annales, rédigées entre 875 et 877, publié en dernier lieu par R. MERLET, *La chronique de Nantes (570 environ, 1049)*, Paris, 1896, 1 vol. in-8° (*Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*), pp. 14-17, et le chanoine Ch. URSEAU, *Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers*, Angers, 1908, 1 vol. in-8° (*Documents inédits sur l'Anjou publiés par la Soc. d'Agriculture, sciences et arts d'Angers, V*) pp. 87-90, n° XL. La version des faits présentée par les miracles de saint Martin de Vertou diffère avant tout par le caractère topique de certains détails, *Miracula Martini abbatis Vertavensis*, éd. Bruno KRUSCH, *M.G.H., Scriptores rerum Merovingicarum*, t. III, 1896, 8, p. 573.

(12) Ceci est attesté par un fragment d'annales, transcrit au X^e siècle dans le ms. 733 de la Bibliothèque municipale d'Angers et publié par Ferdinand Lot, dans *Le règne de Charles Le Chauve. Première partie* par F. LOT et L. HALPHEN, Paris, 1909, 1 vol. in-8° (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, sciences historiques et philologiques, 175^e fasc.*), p. 79 note 3.

(13) Il s'agit d'une donation d'Ursmar, archevêque de Tours, en faveur de Saint-Martin de Tours. Comme l'acte est daté de juin, la sixième année du règne de Charles le Chauve, il peut aussi bien appartenir à l'année 845 qu'à l'année 846, car, faute de connaître le quantième du mois, il est impossible de déterminer si le rédacteur de l'acte fit son décompte à partir du décès de Louis le Pieux, le 20 juin 840, ou suivant un style particulier, Noël par exemple. Copie du XVII^e siècle, collection de Touraine-Anjou, vol. I, fol. 65, n° 54, d'après la pancarte noire de Saint-Martin de Tours; Emile MABILLE, *La pancarte noire de Saint-Martin de Tours...*, Paris-Tours, 1866, 1 vol., in-8°, p. 84, n° XXXVIII.

(14) Cf. sur cette suite d'événements Hubert GUILLOT, *L'action de Charles le Chauve, vis-à-vis de la Bretagne, de 843 à 851*, dans *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, t. L III, 1975-1976, pp. 5-32.

Les Annales de Saint-Bertin indiquent qu'au mois de juin 853 les Danois abandonnent la vallée de la Seine, où ils s'étaient établis et gagnent la Loire, où ils ravagent la ville de Nantes, le monastère de Saint-Florent-le-Vieil ainsi que les régions voisines (15). Jusqu'à la fin de 855 ou le début de 856, les bandes scandinaves ne devaient plus quitter les lieux, d'où elles rayonnaient pour piller les comtés voisins. Courant novembre 853, les pirates danois se rendaient impunément du Nantais à Tours qu'ils incendiaient le 8 avec l'église de saint Martin (16). En 854, ils parvenaient jusqu'à Blois qu'ils incendiaient, de même qu'un peu plus tard, la ville d'Angers (17). Le 19 janvier 854, Charles Le Chauve, à la prière d'Hilbod, abbé de Saint-Philibert et de ses moines qui fuyaient devant les Normands, leur donnait des domaines situés en Poitou, Thouarsais et Herbage pour leur servir de refuge (18). Ermentaire précise dans les miracles de saint Philibert que l'abbé Hilbod s'était rendu auprès du roi parce que les moines n'avaient pas la force de résister aux attaques subites des Normands qui hivernaient depuis quatre ans sur la Loire (19). Vers 854 le chef normand Sidric occupa la Loire avec une flotte importante; il assiégea même une autre bande scandinave qui avait dévasté et incendié la ville de Nantes ainsi que les régions proches ou lointaines et s'était installée dans l'île de Biesse. Sidric appela Erispoé à son aide pour les attaquer; le lendemain du combat, durant lequel Sidric fut blessé, les deux groupes normands s'allièrent, puis Sidric se retira pour gagner la Seine (20), où son arrivée est signalée le 18 août 855 par les premières annales de Fontenelle (21).

(15) *Annales de Saint-Bertin* publiées... par Félix GRAT, Jeanne VIELLIARD, et Suzanne CLEMENCET, avec une introduction et des notes par Léon LEVILLAIN, Paris, 1964, 1 vol., in-8° (*Société de l'histoire de France*), p. 66.

(16) *Ibid.*, pp. 67-68.

(17) *Ibid.*, p. 69.

(18) *Recueil des actes de Charles II le Chauve, roi de France*, publié... par Georges TESSIER, Paris, 1943-1955, 3 vol., in-4° (collection des *Chartes et diplômes... publiés par... l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*), t. I, pp. 416-419, n° 159; ce diplôme est connu par deux rédactions dont l'une n'est pas d'une authenticité absolue et l'autre a fait l'objet d'interpolations.

(19) *Miracles de saint Philibert*, éd. R. POUPARDIN; *op. cit.*, Livre II, XII, pp. 67-68.

(20) *Gesta sanctorum Rotonensium*, éd. dom MABILLON, *AA SS. O.S.B., Saec. IV*, vol. II, livre III, chap. VIII, pp. 221-222; dom MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, t. I, Paris, 1742, col. 261-262. Cf. sur cet épisode, F. LOT, *La soi-disant prise de Nantes par les Normands en 853. Critique des sources*, article posthume publié dans *Recueil des travaux historiques de Ferdinand Lot*, t. II, Genève-Paris, 1970, 1 vol., in-8° (*Publications du centre de recherches d'histoire et de philologie de la IV^e section de l'École pratique des Hautes Etudes, Série V, Hautes Etudes médiévales et modernes*, n° 9), pp. 705-712.

(21) Ed. dom Jean LAPORTE, *Société de l'histoire de Normandie, Mélanges*, 15^e série, Rouen-Paris, 1951, p. 89; F. LOT, *La grande invasion normande de 856-862*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXIX, 1908, pp. 5-6, plaçait cette arrivée en 856.

Auparavant des Normands entrés en Loire avaient entrepris de gagner à pied Poitiers, mais attaqués par les Aquitains ils furent battus au point qu'à peine plus de trente d'entre-eux se seraient échappés (22). La région de la Basse-Loire dut alors connaître un certain répit, offrant un espoir de réorganisation.

Deux diplômes concédés par Charles le Chauve, à la demande d'Erispoé, lors de leur entrevue de Louviers, en février 856, permettent de cerner les possibilités de redressement. L'un, en considération de la détresse de l'église de Nantes, porte concession à son évêque Actard de la moitié du tonlieu pouvant être perçu dans cette ville, le tout au profit de cette église, de son évêque et des chanoines (23). L'autre fait donation au monastère de Saint-Philibert d'une *cella* située dans le Maine, probablement Saint-Jean-sur-Mayenne, pour servir de refuge aux moines fuyant devant les Normands (24). Si le roi et Erispoé pouvaient prendre des dispositions permettant à l'évêque de réintégrer sa ville, en revanche, il ne leur était pas possible de réinstaller les moines de Saint-Philibert à Déas. La présence des Normands sur la Loire devait entraver ces projets. Dès le 18 avril 856, les pirates danois remontaient jusqu'à Orléans qu'ils pillaient impunément (25). L'année d'après, ils agissaient de même à Tours, aux environs et jusqu'à Blois (26); peu après Erispoé était assassiné par son cousin Salomon (27). En 862, la majeure partie des Danois de la Seine se rend chez les Bretons qui, sous le commandement de Salomon, habitent en Neustrie — dans le Nantais donc —. Se joignent à eux ceux qui avaient été en Espagne, auxquels Robert Le Fort avait pris en Loire douze navires, loués à gage contre lui par Salomon, et dont il avait tué la quasi-totalité des équipages; mais Robert, incapable de résister à Salomon, s'entend avec les Normands de la Seine, moyennant échange d'otages et six mille livres d'argent, avant que Salomon ne se les adjoigne (28). En 864, Robert s'attaque à deux détachements des Normands établis sur la Loire (29). A leur actif, les Annales de Saint-Bertin ne signalent pas moins de quatre expéditions au cours de l'année 865: contre l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire et Orléans, contre Poitiers, contre le Mans; enfin le 29 décembre, au cours d'un raid de pillage en Neustrie, un parti des leurs, se heurtant aux comtes Geoffroy, Hervé et Roric, fut, malgré la

(22) *Annales de Saint-Bertin*, p. 71.

(23) *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, t. I, pp. 481-483, n° 181.

(24) *Ibid.*, pp. 478-480, n° 180.

(25) *Annales de Saint-Bertin*, p. 72.

(26) *Ibid.*, p. 74.

(27) *Ibid.*, p. 75.

(28) *Ibid.*, p. 89.

(29) *Ibid.*, p. 116.

mort de ce dernier, contraint de fuir non sans lourdes pertes (30). A l'automne de 866, de retour d'une expédition de pillage au Mans, une troupe mixte de Bretons et de Normands de la Loire était attaquée par un corps que dirigeaient quatre comtes, dont Robert Le Fort qui fut tué (31). Fin octobre 867, Charles Le Chauve demandait par lettre au pape Nicolas 1^{er} qu'Actard fût pourvu d'un autre siège, car Nantes, la cité qui lui avait été confiée, jadis très florissante était alors incendiée, détruite de fond en comble et offrait depuis dix ans l'aspect d'un désert (32). Cet intervalle de référence est expressif puisque le décompte est fait à partir de 857, l'année de l'assassinat d'Erispoé qui entraînait l'échec du plan de réorganisation voulu par le roi et le dynaste breton. Est-il permis de taxer d'exagération l'exposé de la situation nantaise faite par le roi (33)? Hincmar de Reims dans une lettre de 872, consacrée au transfert d'Actard sur le siège de Tours, lui reprochait d'avoir abandonné sa ville et affirmait même que, s'il ne pouvait faire autrement, il devait y vivre en payant le tribut à l'instar du patriarche de Jérusalem, des clercs et des fidèles à Cordoue ou dans d'autres villes d'Espagne (34). C'était reconnaître que Nantes pouvait alors être occupée par les Scandinaves. Les Bretons n'étaient pas étrangers à cette situation: Noménoé avait installé à sa place un intrus (35) et depuis, bien qu'Erispoé eût accordé en sa faveur un diplôme pour l'église de Nantes (36), il avait toujours fait corps avec l'Eglise des Gaules, refusant d'adhérer à la politique autonomiste des évêques bretons. Inversement, les Bretons n'hésitaient pas à s'allier aux Normands.

Pourtant la Bretagne, proprement dite, avait, elle aussi, souffert des incursions scandinaves. Les Annales de Saint-Bertin mentionnent à l'année 847 que les Danois, se portant sur cette extrémité de la Gaule habitée par les Bretons, leur livrent trois fois bataille et l'emportent; Noménoé vaincu s'enfuit avec les siens puis, en apaisant les attaquants par des présents, il les écarte des régions où il était implanté (37). Une

(30) *Ibid.*, pp. 117, 122, 124 et 125.

(31) *Ibid.*, pp. 130-131; le déroulement du combat est décrit dans un fragment d'annales par Réginon de Prüm dans sa chronique *Reginonis abbatii Prumiensis chronicon*, éd. F. KURZE, Hanovre, 1890, 1 vol, in-8° (*Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum*), pp. 92-93.

(32) Recueil des historiens des Gaules et de la France, t. VII, pp. 556-559; indiqué dans *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, t. II, pp. 176-177, n° 305.

(33) F. LOT, *La Loire, l'Aquitaine et la Seine de 862 à 866. Robert Le Fort*, dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. LXXVI, 1915, pp. 809-812, note 5, le pensait.

(34) Abbé MIGNE, *Patrologiæ (latinæ) cursus*, t. CXXI, c. XIV, col. 228.

(35) *Ibid.*, c. XI, col. 218.

(36) Arthur GIRY, *Sur la date deux diplômes de l'église de Nantes*, dans *Annales de Bretagne*, t. XIII, 1897-1898, pp. 503-505.

(37) *Annales de Saint-Bertin*, p. 54.

notice portant confirmation par Erispoé, roi de Bretagne, d'une donation en faveur de l'abbaye de Redon est datée de Vannes, dont l'évêque était alors captif des Normands (38). A la fin du règne d'Erispoé, Conwoion, abbé de Redon et ses moines offrirent un calice et une patène d'or pour le rachat aux Normands de Pascweten (39), qui fut comte de Vannes et gendre de Salomon de Bretagne. La flotte normande, attaquée par Erispoé à la demande de Sidric, remonta la Vilaine et s'établit à environ deux milles de l'abbaye de Redon, qui fut miraculeusement préservée de ses entreprises (40). La communauté de Redon aurait même été dispersée sous les harcèlements des Normands, ce qui aurait valu aux moines d'obtenir de Courantgen évêque de Vannes, le droit de s'adresser à n'importe quel évêque de leur choix pour l'ordination des leurs à la prêtrise, au diaconat (41). Les menaces expliquent pourquoi l'abbé Conwoion rechercha un lieu de refuge. Salomon lui concéda sa résidence de Plélan — aujourd'hui Plélan-le-Grand — à cette fin (42). L'installation des moines dans le nouveau monastère est antérieure au 17 juin 862, puisque ce jour-là il était le bénéficiaire d'une donation de Pascweten (43). A l'instar de grands sanctuaires du royaume de *Francia Occidentalis*, Saint-Philibert, Saint-Wandrille, Redon disposait d'un établissement de repli. Après l'assassinat en 874 de Salomon de Bretagne, à l'instigation de son gendre Pascweten, de Gurwant et de Guigon fils de Rivelen (44), le *regnum* breton fut un temps conjointement dirigé par Pascweten et Gurwant, mais très vite des dissensions s'élevèrent entre eux au sujet d'un partage. Dans le courant de l'année 876, Pascweten, bien qu'il disposât de forces plus importantes, engagea des auxiliaires normands à prix d'argent pour combattre; ceci ne l'empêcha point d'être vaincu aux pieds des murs de Rennes. Les Normands se réfugièrent alors dans l'abbaye de Saint-Melaine et, à la faveur de la nuit, se retirèrent vers leurs navires. Les deux chefs bretons devaient mourir peu après (45). Le pays allait

(38) *Cartulaire de l'abbaye de Redon*, éd. A. de COURSON, Paris, 1863, 1 vol. in-4° (*Coll. de documents inédits*), p. 369, n° XL de l'appendix, publication partielle.

(39) *Ibid.*, pp. 21-22, n° XXVI.

(40) *Gesta sanctorum Rotonensium*, III-9, éd. dom Mabillon, p. 222; éd. dom MORICE, *Preuves*, t. I. col. 262.

(41) *Cartulaire de... Redon*, p. 372, n° XLVI, de l'appendix.

(42) *Ibid.*, pp. 189-192, n° CCXLI.

(43) *Ibid.*, pp. 64-65, n° LXXXV.

(44) *Annales de Saint-Bertin*, p. 196; cf. H. GUILLOTTEL, *Le premier siècle du pouvoir ducal breton*, dans *Actes du 103^e congrès national des Sociétés savantes, Nancy-Metz 1978, Section de philologie et d'histoire jusqu'à 1610*, Paris, 1979, 1 vol. in-8°, pp. 66-67.

(45) Ces détails sont connus par un fragment d'annales intégré par Réginon de Prüm dans sa chronique, *Reginonis abbas Prumiensis chronicon*, p. 107-108: la chronologie de Réginon ordinairement fautive peut être ici cernée: le fragment s'achève sur la précision

connaître aux dernières années du IX^e siècle et durant la première décennie du X^e siècle des aléas comparables. Les Annales de Saint-Vaast d'Aras mentionnent en 890, 898 des attaques scandinaves victorieusement repoussées par les Bretons (46). Certes, le *regnum* breton avait alors pâti des incursions normandes sans que pour autant, elles eussent entraîné un départ du clergé (47) comme dans le Nantais.

Comment dès lors interpréter le fragment des Annales de Redon relatant que les corps saints furent emportés après que les Normands eussent dévasté la Bretagne; s'agit-il d'une figure de rhétorique ou bien d'une forme concise rappelant un exode effectif? Pour contrôler cette affirmation il faut d'une part s'interroger sur l'ampleur du mouvement, et d'autre part délimiter le plus exactement possible sa période, comprendre son pourquoi.

I

De nombreux textes traitent de ces transferts de reliques, cependant ils n'ont pas tous la même autorité. La ferveur populaire a encouragé le développement d'une littérature hagiographique qui accorde

que la même année, Charles Le Chauve fut élevé par le pape à la dignité impériale, cérémonie qui se déroula le 25 décembre 875; mais, comme par ailleurs, l'usage était alors de faire commencer l'année à Noël, il faut en déduire que les événements bretons comme le sacre et le couronnement impérial appartiennent à la même année.

(46) *Annales Vedastini* dans *Annales Xantenses et Annales Vedastini*, éd. B. de SIMSON, Hanovre et Leipzig, 1909, 1 vol. in-8° (*Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum*), pp. 68-80.

(47) Arthur de LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, t. II, Rennes-Paris, 1898, 1 vol. in-4°, pp. 324-328, plaçait après d'autres, vers 878-882, un exode d'une partie du clergé breton. Pour étayer son raisonnement il amalgamait deux textes différents: 1) Le fragment, dû à un continuateur san-germanien d'Aimoin, imputant aux déchainements du chef normand Hasting la translation à saint Germain des Prés des reliques des saints Leufroy, Agofroy et Turiau, ce dernier qualifié archevêque de Dol (Bibliothèque Nationale, ms. lat. 12711, fol. 161, éd. dom Jacques DU BREUL, *Aimoin... libri quinque de gestis Francorum*, Paris, 1603, 1 vol. in-fol., p. 348); 2) Le passage de la vie de saint Leufroy où il est dit que Jean, évêque de Dol et abbé du monastère de la Croix Saint-Leufroy, avait présidé à la translation du corps de saint Leufroy dans la basilique principale élevée en l'honneur de la Croix salvatrice et de saint Ouen (*Vita et miracula Leutfredi abbatis Madriacensis*, éd. W. LEVISON, M.G.H., *Scriptores*, t. VII, *Passiones vitaeque sanctorum aevi Merovingici*, III, p. 18). La Borderie croyait que ce Jean avait été évêque de Dol après 870, que vers 878 il avait quitté Dol et s'était réfugié à l'abbaye de la croix Saint-Leufroy, dont il serait devenu peu après abbé, et qu'enfin un peu avant 918, il aurait cherché asile à Saint-Germain des Prés avec les corps saints énumérés par le continuateur d'Aimoin. En fait, cet évêque de Dol était un contemporain de Louis Le Pieux (cf. H. GUILLOT, *Les origines du ressort de l'évêché de Dol*, dans *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIV, 1977, p. 63 et les notes 148 et 149; sur le transfert à Saint-Germain des Prés, Philippe LAUER, *les translations des reliques de saint Ouen et de saint Leufroy du IX^e au XI^e siècle et les deux abbayes de la Croix-Saint-Ouen*, dans *Bulletin philologique et historique du comité des Travaux historiques*, 1921, pp. 119-136, Jean-François LEMARIGNIER, *Autour de la royauté française du IX^e au XIII^e siècle*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. CVIII, 1956, Appendice: la continuation d'Aimoin et le manuscrit latin 12711 de la Bibliothèque nationale, p. 33.

une part incontrôlable aux inventions de corps saints cachés lors des invasions scandinaves ou bien à des dispersions de reliques au cours de pérégrinations du clergé. Tout ne serait pas à rejeter de ces récits, mais comme souvent leur composition est tardive, il n'est pas possible d'y démêler le légendaire du vrai. Mieux vaut donc s'en tenir aux données directement inspirées par l'événement. Un premier ensemble de témoignages épars montre qu'un vent de panique s'est répandu sur l'ensemble du *regnum* breton, provoquant même des fuites subites. La confrontation de sources diplomatiques et narratives permet également de reconstituer les périodes de certaines communautés.

Les témoignages épars peuvent être inventoriés sous différentes rubriques : textes hagiographiques, transferts de manuscrits, découvertes archéologiques, références insérées ultérieurement dans des actes.

Au premier genre appartient sans conteste le récit de la translation des reliques de saint Guénaël ou Guénaud. Sa vie le présente comme le successeur immédiat de saint Guénohé, fondateur et premier abbé de Landévennec ; elle lui prête une activité débordante aussi bien en Grande-Bretagne que sur le continent. Cependant, son style est bien différent de celui qui était en honneur dans le *scriptorium* de Landévennec ; elle relate que le monastère où reposait le corps du saint avait été restauré par Noménoé. Cette dernière précision est assortie de détails qui font encore plus douter de l'authenticité du récit (48). Il n'en va pas de même pour la *translatio* qui ne contient aucune invraisemblance. Elle raconte que pour échapper aux ravages des Normands les moines s'enfuirent avec les reliques de leur saint patron et parvinrent dans le Parisis ; là ils furent accueillis par Thion, vicomte de Paris, et ils déposèrent les reliques dans son domaine de Courcouronne où elles demeurèrent pendant un certain temps. Puis, la fureur saxonne se répandant de par le royaume de France, le corps de saint Guénaud fut porté à Corbeil où il fut reçu par le comte Aymon. Une fois la paix revenue, celui-ci, pour abriter les reliques, fit élever dans son château une église dont la desserte devait être assurée par un chapitre de quatre chanoines (49). Le vicomte Thion, comme le comte Aymon sont assez bien connus. Le premier était déjà investi de ses fonctions vicomtales à Paris le 23 août 925 lorsqu'il concédait le sanctuaire ruiné de Saint-Pierre au Bœuf, sis dans l'île de la Cité, à l'abbaye de Saint-Maur des

(48) *Vita S. Guenaili*, éd. Charles de SMEDT, dans *Acta sanctorum Novembris*, t. I, Paris, 1887, 1 vol. in-fol, pp. 669-679 ; abbé François DUINE, *Memento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne*, dans *Bulletin et mémoires de la société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XLVI, 1917 (1^{ère} partie), pp. 280-282.

(49) *Vita S. Guenaili*, III - 18 à 20, pp. 678-679.

Fossés (50); il occupait toujours sa charge le 1^{er} février 937 quand Louis IV d'Outre-Mer confirmait, tant à la requête d'Hugues Le Grand et de Gautier évêque de Paris qu'à la sienne, des concessions faites à l'église Saint-Merry de Paris (51). Enfin, s'il est identifié avec le comte du même nom, souscripteur d'un acte de novembre 941 pour Saint-Benoît sur Loire, il faut déduire qu'il avait alors pris le titre comtal (52). Quant au comte de Corbeil Aymon, il dut mourir au plus tard vers 960 (53) et donc l'ardeur guerrière saxonne ne saurait être que celle de l'armée de l'empereur Otton II qui, conjointement avec les forces de Louis IV d'Outre-Mer, ravagea en 946 le duché d'Hugues Le Grand (54).

L'une des trois vies de Tugdual, ordinairement présentée comme la troisième (55), n'offre que des données confuses sur l'exode des reliques du fondateur du monastère de Tréguier : face aux ravages des païens dirigés par le chef Hasting, l'évêque de Tréguier d'alors, Gorennan aurait été l'un des rares ecclésiastiques à échapper aux fureurs des persécutions; il aurait emporté avec lui les os du saint dont une partie faisait la gloire de Château-Landon tandis que Chartres se glorifiait d'en conserver le chef à l'époque où écrivait l'auteur de la vie (56), soit au troisième quart du XI^e siècle. Le clergé de Tréguier, auquel devait appartenir l'hagiographe, ne disposait donc déjà plus que

(50) *Cartulaire général de Paris...*, publié par Robert de LASTEYRIE, t. I (seul paru), Paris 1887, 1 vol. in-4° (*Histoire générale de Paris, Coll. de doc. publiée sous les auspices de l'édilité parisienne*), pp. 84-85, n° 62.

(51) *Recueil des actes de Louis IV roi de France (936-954)*, publié... par Philippe LAUER, Paris, 1914, 1 vol. in-4° (*Collection des Chartes et diplômes... publiés par... L'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*), pp. 13-15, n° 5.

(52) *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît sur Loire*, réunies et publiées par Maurice PROU et Alexandre VIDIER, Paris, 1907, t. I, 1 vol. in-8° (*Documents publiés par la Société historique et archéologique du Gatinais*, V), pp. 120-122, n° XLVII; cf. en ce sens le compte rendu d'une communication de Karl Ferdinand Werner sur la région parisienne aux IX^e et X^e siècles, dans *Bulletin de la société nationale des Antiquaires de France*, 1975, pp. 74-75, Jacques BOUSSARD, Paris, de la fin du siège de 885-886 à la mort de Philippe Auguste, Paris, 1976, 1 vol. in-4° (*Nouvelle histoire de Paris*), pp. 42-43.

(53) *Vie de Bouchard le Vénérable, comte de Vendôme, de Corbeil, de Melun et de Paris (X^e et XI^e siècles)*, par Eudes de Saint-Maur, publiée par Charles BOUREL de LA RONCIÈRE, Paris, 1892, 1 vol., in-8° (*Coll. de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*), pp. X-XI.

(54) *Les Annales de Flodoard*, publiées par Philippe LAUER, Paris, 1906, 1 vol. in-8° (*Coll. de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*), p. 103; Cf. J. BOUSSARD, *op. cit.*, pp. 62-63.

(55) *Saint-Tudual. Texte des trois vies les plus anciennes de ce saint...*, publié... par Arthur de LA BORDERIE, dans *Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, deuxième série, t. II, 1884-1885, pp. 93-117; abbé F. DUINE, *Mémento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne*, pp. 303-305.

(56) *Saint Tudual. Texte des trois vies les plus anciennes de ce saint...*, p. 113; cf. A. de BARTHÉLEMY, *Les reliques de saint Tudual, évêque de Tréguier*, dans *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. XXV, 1901, p. 101-113.

de très vagues renseignements : en témoignent la brièveté du passage consacré au transfert des reliques et plus encore l'explication de la fuite par la crainte qu'aurait inspiré Hasting, chef plus ou moins mythique de bandes scandinaves avant la venue de Rollon (57). Des raisons analogues empêchent de cerner l'autorité des passages voisins, qui dans les deux histoires de Bretagne de Pierre Le Baud, relatent la fuite en Bourgogne d'Adalard, évêque de Nantes, avec son clergé (58); en effet, il n'a pas été possible d'identifier la source de Le Baud.

Avec les reliques des saints et certaines pièces d'orfèvrerie liturgique, les manuscrits représentaient l'un des éléments les plus précieux du patrimoine des églises. Naturellement, le clergé partait avec les évangélistes, les livres liturgiques, les vies du fondateur ou de ceux qui avaient illustré le sanctuaire. Semblables épisodes, attestés par les périples de certains manuscrits (59), furent ultérieurement utilisés pour des fins suspectes dans des textes hagiographiques. Ainsi des auteurs affirment qu'il existait autrefois une vie du saint dont ils retracent l'activité mais que sa disparition ou le mauvais état de conservation de l'ouvrage les force à tout récrire. Par exemple, l'anonyme qui rédigea au XII^e siècle la vie de saint Jacut, prétend remanier un texte plus ancien qui aurait été découvert avec les ossements du saint dans une peau de cerf, utilisée pour le transfert des reliques lors de l'invasion normande; le *libellus* primitif aurait été trouvé à l'endroit où avait été porté le corps du saint et quoiqu'en très mauvais état, il aurait encore été lisible (60). En réalité, l'anonyme a bâti sa vie à partir de détails empruntés à la vie de saint Guénolé (61).

L'origine bretonne d'un certain nombre de manuscrits, dispersés hors du pays au cours du X^e siècle, a pu être prouvée grâce aux gloses en

(57) Sur cet aspect énigmatique de la personnalité d'Hasting, cf. Henri PRENTOUT, *Etude critique sur Dudo de Saint-Quentin et son histoire des premiers ducs normands*, Paris, 1916, 1 vol., in-8°, pp. 47-110 et spécialement pp. 70-71.

(58) Ces deux passages ont été édités entre autre par René MERLET, dans son essai de restitution de *La chronique de Nantes (570 environ-1049)*, Paris, 1896, 1 vol. in-8° (*Coll. de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*), p. 85.

(59) Emile LESNE, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. IV, *Les livres «Scriptoria» et la Bibliothèque du commencement du VII^e à la fin du XI^e siècles*, Lille, 1938, 1 vol. in-8° (*Mémoires et travaux publiés par des professeurs des Facultés catholiques de Lille*, fasc. XLV), pp. 191-193, 575-577; Pierre RICHE, *Conséquence des invasions normandes sur la culture monastique dans l'Occident Franc*, dans *Settimane di studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo*, XVI, *I Normanni e la loro espansione in Europa...*, Spolète, 1968, pp. 717-718.

(60) Editée par les Bollandistes, *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in Bibliotheca nationali Parisiensi*, Bruxelles-Paris, 1889-1893, 4 vol. in-8°, t. I, p. 578.

(61) Abbé F. DUINE, *Questions d'hagiographie et vie de saint Samson*, Paris, 1914, 1 vol. in-8° (*Coll. La Bretagne et les pays celtiques, série in-8° — VIII*), p. 13; H. GUILLOTET, *Les origines du ressort de l'évêché de Dol*, pp. 54-55.

vieux breton qu'ils présentent; mais il est difficile d'identifier leur exacte provenance (62). De même, les incursions scandinaves n'expliquent pas toujours cette large dispersion de volumes. Ainsi Mabbon, évêque de Saint-Pol-de-Léon, désireux de mener la vie contemplative choisit de se retirer à Saint-Benoît sur Loire sous l'abbatit de Vulfald, soit vers 950-962. Le livre III des Miracles de saint Benoît, attribué à Aimoin, précise qu'il apporta avec lui les évangiles, des vêtements sacrés ornés non sans mérite, ainsi que le corps de son prédécesseur saint Paul (63). Nous savons par ailleurs qu'il donna à l'abbaye un *De officiis ministrorum* de saint Ambroise (64); il n'est donc pas hasardé d'admettre que certains des manuscrits bretons de la bibliothèque de Fleury, tel celui de la vie de saint Paul (65), aient également été remis par lui.

Le texte de donation transcrit à la fin d'un évangélaire aujourd'hui conservé dans le trésor de l'Eglise de Tongres, fait connaître un ancien sanctuaire de l'évêché d'Alet. Le donateur, un certain Gleuhitr avait offert l'ouvrage à l'*ecclesia sancti Berni*, sise dans l'évêché de Saint-Malo, pour l'amour de Dieu, de lui-même, de tous les chrétiens et de son seigneur l'abbé Loies Guoret (66). Les critiques s'accordent pour y reconnaître l'actuel Saint-Pern, qui, aux années 1137-1142, relevait de la paroisse de Plouasne (67). Il y avait là une église qui avait été donnée vers le milieu du XI^e siècle à l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers (68). Quant à l'ancien monastère il devait être tombé aux

(62) Cf. Léon FLEURIOT, *Dictionnaire des gloses en Vieux-Breton*, Paris, 1964, 1 vol. in-4^o (Collection linguistique n^o 62), pp. 4-11.

(63) *Les miracles de saint Benoît...*, réunis et publiés par Emile de CERTAIN, Paris, 1858, 1 vol. in-8^o (*Société de l'histoire de France*), III-11, pp. 154-155; sur la date de venue de Mabbon, cf. André OHEIX, *Note sur la translation des reliques de saint Paul Aurélien à Fleury (vers 960)*, dans *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, t. XLI, 1900, pp. 216-221; Alexandre VIDIER, *L'historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire et les miracles de saint Benoît*, Paris, 1965, 1 vol. in-8^o, p. 101 note 186, pp. 193, 245.

(64) Ms. 277 de la Bibliothèque de la Bourgeoisie à Berne; cf. H. HAGEN, *Catalogus codicum Bernensium (Bibliotheca Bongarsiana)*, Berne, 1875, 1 vol. in-8^o, p. 304, A. VIDIER, *L'historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire*, p. 40, p. 101, note 186.

(65) Ms 262 (217) de la Bibliothèque municipale d'Orléans, éd. Ch. CUISSARD, *La vie de saint Paul de Léon en Bretagne*, dans *Revue celtique*, t. V, 1881-1883, pp. 413-460.

(66) Cf. sur ce ms. J. PETIT de ROSEN, *Description d'un évangélaire du trésor de Notre-Dame de Tongres*, (extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*), Liège, 1852, in-8^o de 10 pp., reproduit par A. de LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, t. II, pp. 490-493, Wilhelm KÖLHER, *Die Denkmäler der karolingischen Kunst in Belgien*, dans *Belgische Kunstdenkmäler herausgegeben von Paut Clemen*, cité par Emile LESNE, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. IV, p. 190.

(67) Jules GESLIN de BOURGOGNE et Anatole de BARTHÉLÉMY, *Anciens évêchés de Bretagne*, Paris, Saint-Brieuc, 1855-1879, 6 vol. in-8^o, t. IV, pp. 403-404, n^o XVI des actes du prieur de Saint-Malo de Dinan.

(68) A. de LA BORDERIE, *Fondation du prieuré de Saint-Pern, Chartes inédites des XI^e et XII^e siècles*, dans *Revue historique de l'Ouest*, 3^e année, 1887, série Documents, pp. 46-47.

maïns de laïcs à lire le fragment d'acte relatant la donation par Rivallon, abbé de Plouasne de la part qu'il possédait dans l'église de Saint-Pern (69). Le trouble causé par les incursions scandinaves explique vraisemblablement cette appropriation du sanctuaire et la dispersion de son patrimoine.

Certains départs durent parfois être si précipités que force fut d'enfouir une partie des richesses faute d'oser ou de pouvoir les emporter. Ne fallait-il pas également laisser caché sur place de quoi assurer la subsistance de ceux des frères qui reviendraient ? La volonté de restaurer les lieux abandonnés paraît toujours manifeste. Ce souci semble bien avoir été celui des moines de Saint-Melaine de Rennes lorsqu'ils enfouirent le trésor, découvert seulement le 6 avril 1964 à proximité du mur extérieur du bas-côté sud de l'église. La date d'enfouissement a pu être fixée aux années 920/923 (70).

Le privilège par lequel Alain III, duc de Bretagne, donnait entre 1008 et 1031, à l'abbaye de Marmoutier le monastère de Saint-Exupère de Gahard rappelle que cet établissement avait jadis été ruiné par les Normands (71). Cette précision doit être rapprochée du passage d'un légendaire de l'église Saint-Spire de Corbeil, suivant lequel les desservants du monastère de Saint-Exupère auraient, en raison des ravages des Normands, emporté les reliques de ce dernier avec celles de saint Loup et qu'ils les auraient déposées au château de Palleau près Corbeil, ville où elles furent ensuite transférées à la diligence du comte Aymon qui fit élever une collégiale pour les abriter (72). Une première

(69) Dom MORICE, *Preuves*, t. I, col. 490.

(70) Jean LAFURIE, *Deux trésors monétaires carolingiens : Saumeray (Eure-et-Loir) Rennes (Ille-et-Vilaine)*, dans *Revue numismatique*, VI^e série, t. VII, 1965, p. 267.

(71) Dom MORICE, *Preuves*, t. I, col. 360; notre prochaine édition d'un *Recueil des actes des ducs de Bretagne (944-1148)*, n° 19.

(72) *Post multas annorum curricula, quidam fideles, in coenobio sancti Exuperii famulantes, venerabiles tam ipsius quam beati Luponis reliquias ob tyrannidem infestantium Normannorum, inde asportantes, et in quoddam castrum nomine Paludellum, eo quod sit Paludibus scilicet lutosus Ixoniae fluentis obsitum, transferentes, geminum ibi thesaurum reposuerunt, etc.* Le légendaire auquel ces lignes sont empruntées est aujourd'hui perdu; il n'en subsiste que des extraits entre autres celui-ci, publié par Jean BOCQUET, *Les vies de saint Exupère et saint Loup vulgairement appellez S. Spire et S. Lev, premier et troisieme evesque de Bayeux. La translation de leurs corps en la ville de Corbeil. Et les miracles qui s'y font jusques à présent par leur intercession*, Paris, 1627, 1 vol. in-8°, p. 31; sur le transfert à Corbeil, *ibid.*, pp. 34-35. Bocquet édit également des fragments d'une relation semblable d'après un manuscrit qu'il qualifie de *grande antiquité*, *ibid.*, pp. 31 et 35. Emile COUARD-LUYS, *Cartulaire de Saint-Spire de Corbeil au diocèse de Paris* publié pour la première fois..., Rambouillet, 1882, 1 vol. in-8° (*Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet*, t. 6^e, 1881-82), p. XI, signale l'existence d'archives importantes conservées par la fabrique de l'église de Saint-Spire, aujourd'hui cathédrale; il ne nous a pas été possible de déterminer leur sort précis à commencer par celui du cartulaire édité par Couard-Luys! Sur l'installation de reliques de saint Exupère à Corbeil, cf. P. CAVAILLER, *Les reliques de saint Exupère à Corbeil* (extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix*, 73^e année, 1967), pp. 1-6.

constatation s'impose : ces étapes finales sont en tous points comparables à celles suivies par le corps de saint Guénaud. Courcouronne est proche de Palleau, quant au comte de Corbeil Aymon, c'est lui qui, dans l'un et l'autre cas, s'empara des reliques et fit élever dans sa ville des sanctuaires en leur honneur. Il importe dès lors de contrôler si les restes de saint Exupère venaient directement de Bayeux comme l'affirme un récit de translation (73). Il ne le paraît pas ; en effet, la *Translatio sancti Maglorii*, qui débute avec le récit du départ de Salvator, évêque d'Alet, devant la menace normande, représente le groupe qu'il dirigeait se joignant à la caravane des clergés des Eglises de Dol et de Bayeux, également en fuite ; or, la liste des reliques emportées ne mentionne aucun saint du diocèse de Bayeux (74). Ce silence ne doit pas surprendre ; il prouve qu'à Bayeux des précautions avaient été prises depuis un certain temps. Le corps de saint Loup avait été apporté à l'abbaye de Cormery en Touraine à la fin du IX^e siècle et ne devait être réuni aux reliques de saint Exupère conservées à Corbeil que plus tard, contrairement à ce que prétendait le légendaire de Saint-Spire de Corbeil (75). Vers la même époque, les restes de saint Regnobert, un successeur de saint Exupère qui vivait dans la première moitié du VII^e siècle, auraient été transférés en Bourgogne (76). Ces dernières reliques avaient fait l'objet d'une invention à la fin de l'année 846 : saint Regnobert était apparu à un certain Hervé et lui avait ordonné de se rendre à Bayeux, de gravir la colline dite de l'église où jadis étaient ensevelis les évêques de la ville ; là, il trouverait une église élevée en l'honneur de saint Exupère, premier évêque de la cité, mais maintenant ruinée et où le service divin avait cessé d'être célébré ; ici reposaient sans aucune considération de mérite ou d'honneur les corps du bienheureux confesseur Regnobert et de son archidiacre Zénon. Tous deux, après la reconnaissance, furent déposés dans l'église Saint-

(73) Publié par les Bollandistes d'après un manuscrit du XIII^e siècle, ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Victor de Paris, l'actuel ms. lat. 14364 de la Bibliothèque nationale à Paris, *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in Bibliotheca nationali Parisiensi*, t. III, pp. 235-236.

(74) Cf. *infra* l'examen de ce texte et l'édition proposée en appendice. Ferdinand LOT, *La translation de saint Malo au X^e siècle*, 2^e appendice de *Les diverses rédactions de la vie de saint Malo*, dans *Mélanges d'histoire bretonne (VI^e-XI^e siècles)*, Paris 1907, 1 vol. in-8^o, p. 188, note 5, s'autorisait de la présence dans cette énumération de saints des diocèses d'Avranches et de Coutances pour croire à un lapsus du ou des auteurs de la *Translatio* et substituait le nom d'Avranches à celui de Bayeux.

(75) Jules LAIR, *Etudes sur les origines de l'évêché de Bayeux* dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, cinquième série, t. IV, 1863, pp. 321-322, édition du passage consacré au récit de la translation à Cormery ; pp. 300-301 conjecture sur les circonstances de la venue des reliques de saint Loup à Corbeil.

(76) Jules LAIR, *op. cit.*, dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, cinquième série, t. III, 1862, p. 105.

Vigord de Bayeux (77). Le texte ne fait pas autrement mention de saint Exupère. Sa présence n'est donc pas attestée vers cette époque à Bayeux ; dès lors, il ne paraît pas aventuré d'admettre que son corps ait reposé à Gahard, monastère placé sous son invocation, jusqu'au début du X^e siècle.

Ce dernier exemple prouverait, s'il en était besoin, que les différents critères retenus pour constater les effets des incursions scandinaves, peuvent s'additionner, permettant ainsi de constituer pour certains établissements de véritables dossiers et de dater les différents départs.

Le premier est celui de l'abbaye de Landévennec. Une note portée en marge d'un tableau de comput provenant du monastère mentionne sa destruction en 913 par les Normands (78). La ruine du sanctuaire et l'implantation d'une principauté scandinave en Cornouaille (79) contraignirent un temps à l'exil les moines de Landévennec. Les exposés de deux chartes du X^e siècle, font connaître, malgré des divergences, les circonstances de l'arrivée des reliques de saint Guérolé et de la communauté monastique à Montreuil sur la Canche. La première, à l'intitulé de Rameric, *minister* de l'église du bienheureux Guérolé à Montreuil, date de l'an mil ; elle relate que le corps du saint fut apporté par l'évêque Clément, l'abbé Benoît, divers autres moines, des clercs et des laïcs mis en fuite par la crainte des Francs (*sic*), qui ravageaient la petite Bretagne et désireux de passer en Grande-Bretagne ; là, ils furent accueillis par le comte Helgaud, qui leur concéda le domaine de Cavron (80). La seconde charte est un diplôme de 1042 du roi Henri 1^{er} en faveur de Saint-Guérolé de Montreuil ; cette fois-ci le comte Helgaud aurait reçu les reliques, emportées par peur des pirates, au temps de l'empereur Louis, fils de Charles le Chauve (81). Cette

(77) *Historia translationis corporum SS. Ragnoberti et Zenonis auctore Joseph sacerdote, ex cancellario regis Aquitanorum, praeceptore regis Ludovici*, dans *Spicilegium* de dom Luc d'ACHERY, 2^e éd., par Etienne BALUZE, dom Ed. MARTÈNE, Louis-François Joseph de LA BARRE, t. II, Paris, 1723, 1 vol. in fol., pp. 127-133.

(78) *Eodem anno destru[ctum est] monasterium sancti [Vuinva] loei a Normannis*. Bibliothèque royale de Copenhague, fonds de Thott, série in-folio, n^o 239, fol. 10. Sur les raisons qui militent en faveur du choix de l'année 913, cf. Joseph LOTH, *La date de la destruction de Landévennec par les Normands*, dans *Annales de Bretagne*, t. VII, 1892-93, pp. 492-493 ; H. GUILLOTTEL, *Le premier siècle du pouvoir ducal breton*, pp. 63 et la note 2, 69 et la note 38.

(79) H. GUILLOTTEL, *op. cit.*, p. 69.

(80) *Gallia Christiana*, t. X, *instrumenta*, col. 283-284, n^o IV. Cf. Roger RODIÈRE, *Les corps saints de Montreuil...*, Paris-Montreuil, 1901, 1 vol. in-8^o, pp. 8-19, encore que nos conclusions viennent infirmer certains des points de l'argumentation de Rodière.

(81) Frédéric SEHNÉE, *Catalogue des actes d'Henri 1^{er} roi de France (1031-1060)*, Paris, 1907, 1 vol. in-8^o (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, Sciences historiques et philologiques*, 161^e fasc.), pp. 59-63, n^o 63.

précision chronologique est irrecevable, car Helgaud, comte de Ponthieu fut tué en 926 au combat de Fauquembergues, près de Saint-Omer, livré par le roi Raoul aux Normands (82). Cette confusion n'emporte pas que le privilège d'Henri 1^{er} ait été falsifié, non plus que dans la première charte le fait d'attribuer aux Francs la responsabilité du départ. Cela montre que près d'un siècle après la venue des moines de Landévennec, la communauté de Montreuil, qui se réclamait du saint breton, ignorait la date d'érection de leur sanctuaire. Le retour rapide des religieux bretons dans leur patrie explique ces incertitudes. C'était chose faite en 936, puisque cette année Jean, second successeur de l'abbé Benoît à la tête de Landévennec négociait entre le roi anglo-saxon Athelstan et le dynaste normand Guillaume Longue-Epée les conditions d'un retour pacifique d'Alain Barbetorte en Bretagne (83). Passée cette date, les relations entre les deux établissements placés sous un même patronage avaient dû rapidement se relâcher. Les moines de Landévennec n'avaient pourtant pas totalement oublié le souvenir de l'hospitalité reçue à Montreuil, comme en témoigne la transcription dans leur cartulaire de l'eschatocole d'un acte passé au château de Montreuil en présence du comte Helgaud (84). Des avatars traversés par la communauté de Landévennec entre 913 et 936, n'est vraiment connue que son installation à Montreuil avant 936, alors qu'elle était

(82) *Les annales de Flodoard*, p. 33. Sur les raisons d'identifier la bataille où mourut Helgaud avec le combat de Fauquembergues, cf. en dernier lieu, *Recueil des actes de Robert 1^{er} et de Raoul, roi de France (922-936)*, publié sous la direction de M. Robert-Henri BAUTIER, par M. Jean DUFOUR, Paris, 1978, 1 vol. in-4° (Collection des *Chartes et diplômes... publiés par... l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*) p. C.

(83) H. GUILLOT, *Le premier siècle du pouvoir ducal breton*, pp. 69-72.

(84) Ces formules finales sont transcrites au fol. 149 du ms. 16 de la Bibliothèque municipale de Quimper à la suite de la charte-notice qui relate la donation à saint Guénolé de l'Eglise du Saint par Hepuuou qui avait désintéressé ses frères en leur remettant de l'or, de l'argent et un cheval en présence de Gourmaelon, comte de Cornouaille et d'Haruethen, évêque de saint Corentin-Quimper —, *Cartulaire de Landévennec* publié par R.-F. L. LE MEN et E. ERNAULT, Paris, 1885, t. V des *Mélanges historiques (Coll. de doc. inédits)*, pp. 560-562, *Cartulaire de l'abbaye de Landévennec, publié pour la Société archéologique du Finistère*, par A. de LA BORDERIE, Rennes, 1888, 1 vol. in-8°, pp. 154-155. L'acte est naturellement antérieur à la destruction du monastère en 913 et doit dater sinon de la fin du IX^e siècle du moins des toutes premières années du X^e siècle ainsi que le prouve la titulature de Gourmaelon qui n'est encore que comte de Cornouaille; un acte du *Cartulaire de... Redon*, p. 226, n° CCLXXIX, daté du 27 novembre 908, donne comme synchronisme le règne de Gourmaelon en Bretagne; il revendiquait donc à cette époque la succession d'Alain Le Grand à la tête du *regnum* breton et l'on peut en inférer que Mathuédoï devait déjà avoir été pourvu du comté de Cornouaille. Il apparaît donc clairement que le passage donnant pour date de lieu le château de Montreuil, et une liste de témoins débutant par les noms d'Helgaud, comte de Ponthieu, et de son fils Héloin, appartient à un autre acte. Peut-être s'agissait-il de la donation faite par Helgaud lorsqu'il accueillit à Montreuil les moines de Landévennec. Cet étrange amalgame est une preuve supplémentaire de la négligence mise par le copiste du cartulaire de Landévennec à son travail de transcription, pour ne pas parler de la date de temps absolument fantaisiste ajoutée à la fin.

placée sous l'autorité de l'abbé Benoît et de l'évêque Clément, en qui nous reconnâtrions volontiers un titulaire du siège de Quimper. Pour le reste, il est impossible de savoir qui, de Benoît, Gurdilec ou Jean, abbés de Landévennec entre 913 et 936 (85) présida au retour, ni de localiser les étapes de l'aller (86).

Il n'en va pas de même pour les moines de Redon ; en effet, une très curieuse charte-notice relate leurs tribulations jusqu'au 20 juin 924. Avec la copie de cet acte se clôt la série des titres de l'époque carolingienne transcrits dans le cartulaire de Redon. Le type de ce texte est assez hybride, mêlant le genre narratif au discours diplomatique : les événements rapportés s'espacèrent sur plusieurs années et la suscription est imprécise (87). Le récit mentionne d'abord l'arrivée du prêtre Tutgual qui, sur le conseil et avec le consentement du vicomte Aimeri, était venu, au sujet du corps de saint Maixent, du Poitou en Bretagne auprès de personnes uniquement désignées par le pronom *nos* ; dans un entretien avec leur doyen Moroc, Tutgual leur demanda de rapporter ces reliques chez elles — c'est-à-dire à Saint Maixent — leur promettant au nom d'Aimeri plusieurs bénéfices ; ceux-ci le crurent et emportèrent les restes jusqu'à la Loire où, au moment d'établir leur campement ils apprirent que les païens ravageaient le Poitou. Ces précisions, n'étant leur transcription dans le cartulaire de Redon, seraient restées énigmatiques. Elles y voisinent avec la copie d'un diplôme du 17 avril 869 en faveur du monastère sis à Plélan — l'établissement de refuge des moines de Redon — où Salomon de Bretagne rappelle qu'il avait déjà donné le corps de saint Maixent (88). Quant au doyen Moroc il figure parmi les témoins de la concession solennelle de la moitié de la paroisse de Guipry à l'abbaye de Redon le 28 octobre 913 (89). Le monastère était alors dirigé par l'abbé Catluant, or Moroc, l'interlocuteur du prêtre Tutgual ne se voit reconnaître que la qualité de doyen ; la communauté de Redon devait faire face à une situation grave pour n'être plus dirigée par un abbé et accepter aussi facilement de s'exiler. Le départ des moines et leur arrivée sur la Loire doivent donc être placés après 913 et avant 919, année où, suivant le témoignage de Flodoard, les Normands ravagent, écrasent et ruinent toute la Bre-

(85) La suite des abbés est connue grâce à une liste qui précède dans le ms. 16 de la Bibliothèque municipale de Quimper, la copie proprement dite du cartulaire de l'abbaye, p. 551 de l'édition R.F.L. LE MEN et E. ERNAULT, p. 143, de l'édition A. de LA BORDERIE.

(86) La meilleure reconstitution de cet hypothétique itinéraire est proposée par André OHEIX, *Les reliques bretonnes de Montreuil-sur-Mer*, dans *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 3^e série, t. XXIV, 1905, pp. 143-146.

(87) *Cartulaire de... Redon*, pp. 228-230, n° CCLXXXIII.

(88) *Ibid.*, pp. 189-192, n° CCXLI.

(89) *Ibid.*, pp. 224-225, n° CCLXXVII ; la date du 9 novembre 909 proposée par l'éditeur est absolument fantaisiste.

tagne (90). Les sources et particulièrement celles d'origine poitevine (91) ne permettent pas de préciser exactement où et quand les Normands perpétrèrent leurs ravages. Les moines, comme il leur devenait impossible de gagner directement Saint-Maixent, remontèrent la Loire jusqu'à son confluent avec le Beuvron et s'installèrent à Candé, localité limitrophe dont ils achetèrent l'église avec son domaine pour soixante sous. Ils résidèrent là jusqu'au moment où, accablés par les dévastations des Normands et l'effroi, ils se fussent résolus pour leur sauvegarde à transporter le corps de saint Maixent dans l'Auxerrois avec l'aide du comte Richard, alors en vie. Il s'agit ici de Richard le Justicier qui dirigea la principauté de Bourgogne (92), jusqu'à son décès survenu le 31 août 921 (93). L'arrivée des moines et leur volonté de reprendre les négociations avec Tutgual sont antérieures à cette date puisqu'ils déclinèrent les offres de bénéfices, domaines royaux et autres bien-fonds que le comte Richard, l'évêque du lieu et les grands du pays leur proposaient pour conserver les restes du bienheureux. Désireux de s'en tenir à leur premier engagement, ils envoyèrent à Poitiers deux moines, le prévôt Meset et le prêtre Joseph. Le vicomte Aimeri, prévenu, en fut ravi; il vint à Poitiers avec son frère Adémar, *noster abbas* est-il précisé. Là, en présence du comte Ebles, ces mêmes moines promirent par serment de transporter à Poitiers le corps de saint Maixent, son maxillaire excepté, avec sa vie et son missel; en retour Aimeri et leur abbé s'engageaient à donner aux moines cent mesures de pain et de vin pour l'année en cours, un moulin par une charte au nom d'Aimeri, de la terre cultivée et en friche, enfin les moines se voyaient confier à jamais la garde du corps saint. Cette convention fut solennellement confirmée par des serments le dimanche 20 juin 924; le lendemain lundi, ces engagements étaient de nouveau renouvelés devant le comte Ebles, mais leur contenu exact n'est pas connu, car la fin du texte transcrit dans le cartulaire de Redon présente des lacunes. Les dernières dispositions contenues dans la charte-notice ont le grand intérêt de montrer qu'à partir de l'échange des accords, les moines de Redon, qui n'avaient plus d'abbé, reconnurent comme tel Adémar, frère du vicomte de Thouars. Une première réorganisation du monastère inter-

(90) *Les Annales de Flodoard*, p. 1.

(91) Cf. l'imprécision générale des textes publiés par Jules LAIR, *Etudes critiques sur divers textes des X^e et XI^e siècles*, II *Historia d'Adémar de Chabannes*, pp. 123-135.

(92) Sur l'autorité exercée par Richard le Justicier en Auxerrois, cf. la toute récente étude d'Yves SASSIER, *Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois du X^e au début du XIII^e siècle*, Auxerre, Paris, 1980, 1 vol. in-8° (*Cahier d'archéologie et d'histoire publiés sous la direction de René Louis*, n° 5), pp. 3-15.

(93) *Les Annales de Flodoard*, p. 5, placent son décès en 921; la chronique sénonaise de Saint-Pierre-le-Vif indique qu'il fut inhumé le 1^{er} septembre, *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif dite de Clarius...*, texte édité, traduit et annoté par Robert-Henri BAUTIER et Monique GILLES, Paris, 1979, 1 vol. in-8° (coll. *Sources d'histoire médiévale*), p. 70.

venait dans l'année. Une charte-notice du 28 avril 925 fait connaître un jugement de la cour d'Ebles Manzer, comte de Poitiers, contraignant deux hommes à restituer des biens au vicomte Aimeri, avoué de Saint-Maixent et à l'abbé Adémar (94). Quant au corps de saint Maixent, il fut effectivement ramené au lieu de sa première sépulture ainsi qu'en témoigne une donation de février 942, par l'abbé Gerbert en faveur de son propre monastère : *ad basilicam sancti Maxentii, ubi ipse corpore quiescit* (95). En revanche, il ne semble pas que les moines de Redon se soient fixés longtemps en Poitou, car les sources maixentaises ne parlent pas d'eux; les deux communautés durent rapidement ressaisir leur indépendance. Les modalités du retour à Redon sont restées inconnues; il était acquis à la fin du X^e siècle.

Le sort des abbayes de Saint-Gildas de Rhuys et de Locminé, elles aussi situées dans l'évêché de Vannes, fut un peu différent. La vie de saint Gildas, écrite vers le milieu du XI^e siècle par un moine de Rhuys, relate qu'à la suite des incursions scandinaves ces deux établissements furent détruits après la fuite de leurs membres. Ceux-ci, regroupés ensemble, furent contraints de gagner des contrées étrangères et d'établir en Berry le nouveau siège de leurs sanctuaires (96). Un chapitre de cette même vie, tenu pour interpolé par certains, simplement remanié par d'autres, donne les noms des abbés: Taneth de Locminé et Daïoc de Saint-Gildas. Celui-ci aurait dissimulé les huit principaux ossements de Gildas sous l'autel de son église abbatiale, les autres étant emportés avec les reliques de saint Paterne, évêque de Vannes, et d'autres saints ainsi que les livres et les ornements (97). L'exactitude de ce dernier témoignage est confirmée par un inventaire du XI^e siècle de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Gildas en Berry qui répertorie entre autres ouvrages: un *textum sancti Gildasii et duos antiphonarios bretonicos* (98). Les moines vannetais en effet, avaient été accueillis par Ebbes 1^{er}, seigneur de Déols. Entre 917 et 927 ils avaient construit dans une île de l'Indre, au pied de son château — le futur Châteauroux

(94) Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maixent publiés par Alfred RICHARD, dans *Archives historiques du Poitou*, t. XVI, 1887, pp. 23-24, n^o XI.

(95) *Ibid.*, pp. 28-29, n^o XVI. Sur l'itinéraire des reliques de saint Maixent, cf. G. de POERCK, *les reliques des saints Maixent et Léger aux IX^e et X^e siècles et les origines de l'abbaye d'Ebreuil en Bourbonnais*, dans *Revue bénédictine*, t. LXXII, 1962, pp. 62-67.

(96) *Gildae vita et translatio*, éd. F. LOT, dans *Mélanges d'histoire bretonne*, chap. XXXII, p. 461.

(97) *Ibid.*, chap. XXXIII, pp. 461-462. Th. MOMMSEN tenait pour l'interpolation, cf. son éd. de la *Vita Gildae*, M.G.H. *Auctores antiquissimi*, t. XIII, pars I, Berlin, 1894, 1 vol. in-4^o, pp. 3, 102; F. LOT, y reconnaissait un remaniement, *La vie de saint Gildas*, dans *Mélanges d'histoire bretonne*, pp. 224-229.

(98) Charles KOHLER, *Inventaire de la bibliothèque de saint Gildas en Berry*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLVII, 1886, pp. 103-105.

— une chapelle qui devait être attribuée à la toute proche abbaye de Déols après leur départ. Cette clause, spécifiée dans la charte du 21 septembre 927 par laquelle Ebbes le noble complétait l'acte de fondation de Notre-Dame de Déols (99) fut reprise dans la bulle du pape Léon VII de janvier 938, confirmative des biens de l'abbaye (100). Toutefois les moines bretons ne regagnèrent point leur pays d'origine. A la chapelle, devait être substituée une abbaye placée sous l'invocation de Gildas (101). Les reliques de saint Paterne devaient, quant à elles, illustrer l'abbaye de Notre-Dame d'Issoudun; la foire instituée en 1018 par Raoul III d'Issoudun portait son nom et se déroulait le jour de sa fête (102). Une charte de Raoul II d'Issoudun, pour le même sanctuaire rappelle que Roger Taillefer avait donné à l'abbé Daioc et à Notre-Dame, la terre appelée *Britoneria* en raison du séjour des Bretons (103). Le monastère de Locminé ne devait pas être relevé et il appartiendrait à l'abbaye de Fleury de restaurer celle de Saint-Gildas-de-Rhuys.

Un dernier texte, la *Translatio sancti Maglorii*, de beaucoup le plus connu, est consacré aux pérégrinations de Salvator, évêque d'Alet, et des reliques qu'il avait voulu sauver. Face aux Scandinaves, doutant,

(99) Eugène HUBERT, *Recueil général des chartes intéressant le département de l'Indre* VI-XI^e siècles, dans *Revue archéologique du Berry*, 1899, pp. 111-113, n° VI. La date d'arrivée des moines bretons est naturellement antérieure à cet acte du 21 septembre 927 et postérieure au 2 septembre 917 date de la charte de fondation de Notre-Dame de Déols qui elle, ne parle pas des moines bretons, *ibid.*, pp. 102-110, n° V.

(100) *Ibid.*, pp. 123-125, n° XI. Jaffé 3603.

(101) Dans son ouvrage, *Le Berry du X^e siècle au milieu du XIII^e siècle*, Paris, La Haye, 1973, 1 vol. in-8°, Monsieur Guy DEVAILLY n'aborde pas le problème que pose la fondation de l'abbaye de Saint-Gildas de Châteauroux; pourtant l'implantation du sanctuaire breton peut expliquer pour partie le développement de la localité de Châteauroux. Forcé est donc de se référer aux études plus anciennes d'Emile CHÉNON, *Un monastère breton à Châteauroux*, dans *Bulletin et mémoires de la société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. VII, 1885-87, pp. 147-154, 157-160; *Notes archéologiques et historiques sur le Bas-Berry*, 14^e série, dans *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, 1921, XL^e vol., pp. 33-35; de dom Louis GOUGAUD, *Les relations de l'abbaye de Fleury-sur-Loire avec la Bretagne et les îles britanniques (X^e-XI^e siècles)*, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. IV, 1923, pp. 9-11; d'Eugène HUBERT, *Cartulaire des seigneurs de Châteauroux (917-1789). Introduction à l'inventaire des archives de la ville de Châteauroux*, 1931, 1 vol. in-fol. pp. 5, 8 et 13; *Le Bas-Berry. Histoire et archéologie du département de l'Indre*. Châteauroux et Déols, avec la collaboration de Jean HUBERT, Premier fascicule, Paris, 1930, 1 vol. in-fol., pp. 26, 52; de Ferdinand LOT, *La vie de saint Gildas*, dans *Mélanges d'histoire bretonne*, pp. 224-229, 240-245, et d'André OHEIX, *Notes sur la vie de saint Gildas (Etudes hagiographiques, n° IX)*, Nantes, 1913, in-8°, pp. 30-32.

(102) Eugène HUBERT, *Recueil général des chartes intéressant le département de l'Indre*, pp. 148-149, n° XVIII; cette concession n'est plus connue que par deux analyses de La Thaumassière.

(103) Eugène HUBERT, *Recueil général des chartes intéressant le département de l'Indre. Deuxième partie (XII^e siècle)*, dans *Revue archéologique, historique et scientifique du Berry*, 7^e année, 1901, pp. 168-169, n° CXXX.

en l'absence de tout secours d'autrui, de venir à bout de leur violence bestiale, se chargeant du corps du bienheureux Malo, son prédécesseur, il gagna en toute hâte le monastère de Léhon, où de nombreux clercs s'étaient déjà réunis, épouvantés par la rumeur de ce désastre. La communauté monastique, dont l'abbé Junan avait eu prémonition du danger, décida de gagner les régions de la Gaule où elle pourrait jouir de la paix et du repos. Encouragés par l'évêque Salvator, emportant reliques, manuscrits et objets du culte, ils s'éloignèrent de leur territoire; ils avaient déjà franchi les frontières de leur patrie quand se joignirent à leur caravane les clercs des églises de Dol et de Bayeux portant avec eux les restes du saint patriarche Samson, du glorieux évêque Senier et des saints pontifes Pair et Scubilion. Après avoir erré pendant un certain temps ils arrivèrent à Paris où ils furent accueillis par Hugues, duc des Francs, et reçurent l'église Saint-Barthélemy pour s'y installer (104).

Qui était cet Hugues? Hugues le Grand, décédé en 956, ou son fils Hugues Capet? Cette question soulève le problème beaucoup plus large de savoir pendant combien de temps la menace scandinave pesa sur la Bretagne et contraignit son clergé à l'exil.

II

Avant même l'implantation à Nantes d'une principauté scandinave, dont l'existence est attestée dès 921, cette région de l'embouchure de la Loire, avait, durant la seconde moitié du IX^e siècle, servi de base de départ pour les expéditions de pillage. L'installation des Normands, sans être absolument permanente, s'était parfois prolongée sur des années d'affilée. Cette situation, comparable à celle de la Basse-Seine, avait eu pour conséquence d'importantes destructions et le départ d'une partie du clergé aussi bien du Nantais au nord du fleuve, que d'Herbauge, Tiffauges et Mauges au sud (105). En revanche la Bretagne proprement dite, comme le comté de Rennes, bien qu'ils eussent également été touchés ne durent pas alors autant souffrir. Les témoignages jusqu'ici relevés tendent à placer l'abandon de ces territoires par leur clergé entre les années 913 et 927. Cet échelonnement des départs frappant d'abord la région nantaise puis le reste du *regnum*

(104) Cf. *infra*, l'éd. proposée en appendice.

(105) Cf. *supra*; la translation des reliques de saint Lupien de Rezé est imputable aux invasions normandes, abbé CAHOUR, *Recherches archéologiques et hagiographiques sur Saint-Lupien de Rezé*, dans *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, t. XVII, 1878, p. 93; sur les tribulations du corps de saint Florent passé 845 cf. Maurice HAMON, *La vie de saint Florent et les origines de l'abbaye du Mont-Glonne*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. CXXIX, 1971, pp. 225-226.

breton est-il plus apparent que réel ? Certes la documentation sur la Basse-Loire est assez abondante, alors qu'elle est quasiment inexistante pour la Bretagne nord, toutefois il serait imprudent de supposer que les ravages subis par le Nantais eussent été supportés en même temps et avec la même ampleur dans le reste du royaume. Il convient dès lors de contrôler la réalité de cette distorsion chronologique et dans l'affirmative, d'expliquer pourquoi suivant les régions considérées des réactions pourtant analogues n'aient pas été simultanées.

Suivant la vie de saint Briec, écrite dans la seconde moitié du XI^e siècle, le corps du saint aurait été transporté à Angers sur l'ordre du roi Erispoé, donc entre les années 851 et 857. L'auteur, un anonyme, précise à la fin de son texte : « Bien que les relations de ses actions parvenues jusqu'à notre connaissance soient sur ce absolument muettes, qu'à la vérité le bienheureux Briec ait été évêque, une inscription funéraire l'atteste, gravée en caractères anciens, qui se trouve sans conteste sur le marbre qui avait été placé jadis au-dessus de son corps très saint. Cependant, de quelle manière exerça-t-il son ministère épiscopal et quelle fut précisément la cité qu'il dirigea, ce monument ne l'exprime pas nommément. Il dit seulement ceci, qu'un certain roi des Bretons, appelé Erispoé, aurait fait transférer à Angers et ensevelir avec les honneurs convenables ses ossements très saints dans l'église des saints martyrs Serge et Bacchus jouxtant les murailles de la dite ville » (107). Cette description concorde avec celle du procès-verbal relatant le retour en 1210 d'une partie des reliques de saint Briec à Saint-Briec. Celles-ci avaient été remises à Pierre, alors titulaire du siège, par l'abbé de Saint-Serge d'Angers. Ce dernier lors de l'ouverture du sarcophage avait vu les membres du glorieux confesseur, cousus dans une peau de cerf, et une table de marbre portant ces mots : « Ci gît le corps du bienheureux confesseur Briec, évêque de Bretagne, qu'Erispoé, roi des Bretons, fit porter dans cette église qui était alors sa chapelle » (108). Certains expliquent ce transfert par le

(106) René COUFFON, *Essai historique sur la vita Briocii*, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XLVIII, 1968, pp. 5-14.

(107) *Episcopum quidem beatissimum fuisse Briocium, gestis ipsius quae ad nostram pervenere notitiam omnino relictibus, tituli cuiusdam testatur inscriptio quae in marmore quod super sacratissimum corpus ejus antiquitus positum fuerat, litteris exarata veteribus pro certo reperitur. Qualiter tamen in episcopatu vixerit vel cui specialiter praefuerit civitati, titulus isdem nominatim non exprimit. Hoc tanquam loquitur quod rex cuidam Britannorum, Respoius nomine, sacratissima illius ossa ad urbem transtulerit Andecavam ibique in quadam basilica sanctorum Sergii et Bacchi martyrum, quae juxta praefatae civitatis moenia sita est, honore cum digne condidit... Vita S. Brioci episcopi et confessoris ab anonymo suppari conscripta edita studio et opere R.P. dom. Fr. PLAINE, O.S.B., dans *Analecta Bollandiana*, t. II, 1888, p. 188.*

(108) J. GAUTIER du MOTTAY, *Anciens offices des saints Patrons des diocèses de Saint-Briec et Tréguier*, dans *Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, t. III, 1857-1869, p. 299.

souci de soustraire ces reliques aux ravages des Normands, encore que cela ne soit pas énoncé (109). Par ailleurs, la valeur de ce témoignage archéologique est très discutable. En effet, Erispoé ne semble jamais s'être vu reconnaître de droit particulier à Angers; ce n'est que son cousin et successeur, Salomon, qui reçut du roi Charles le Chauve l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers en bénéfice, lors de leur entrevue de 863 à Entrammes (110). Quant au monastère de Saint-Serge, ce n'est que plus tard encore qu'il fut concédé à Alain le Grand, qui le donna ensuite à l'évêque d'Angers Rainon entre... 897 et 900 (111). Comment admettre qu'Erispoé ait choisi pour abriter ces reliques la ville d'Angers qui se trouvait sur l'une des grandes voies de pénétration des Scandinaves. Dernière difficulté, et de taille, la *Translatio sancti Maglorii* énumère parmi les reliques apportées à Paris par Salvator, évêque d'Aler, celles de saint Briec (112). L'auteur de la vie de saint Briec achève son développement sur l'épiscopat du saint par des réserves dignes de la prudence de l'historien et bien étrangères à l'enthousiasme de l'hagiographe. Constatant que l'inscription ne fournit pas d'indications plus claires sur l'époque où vivait l'évêque ni sur celle du prince, il déclare: « Nous avons jugé préférable de nous taire absolument plutôt que de prendre sur nous de transmettre aux oreilles des fidèles quelque chose de fragile ou de fictif » (113). Ces réticences ne seraient-elles pas feintes? Pour un lecteur des XI^e et XII^e siècles, voire d'autres périodes, un peu au fait de la géographie ecclésiastique bretonne il n'y avait aucune difficulté à reconnaître en Briec le fondateur du sanctuaire qui portait son nom et avait alors rang d'église cathédrale; lui voir conférer la qualité d'évêque paraissait naturel. L'inscription le présentant comme tel, ne pouvait qu'être ancienne puisqu'elle faisait intervenir Erispoé, personnage célèbre du milieu du IX^e siècle. Toutefois les

(109) J. GESLIN de BOURGOGNE et A. de BARTHÉLEMY, *Anciens évêchés de Bretagne*, t. I^{er}, pp. 10-11, admettaient la réalité de cette hypothèse rejetée par dom Plaine, dans l'introduction ajoutée en tête du tiré-à-part de son éd. de la vie de saint Briec, *Vie inédite de saint Briec, évêque et confesseur (420-515). Texte latin avec prologomènes en français*, Saint-Briec, 1883, p. XIV.

(110) *Annales de Saint-Bertin*, p. 96.

(111) *Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers*, ... publié par le chanoine URSEAU, pp. 29-32, n° XII. La date proposée est celle qu'adopte Karl Ferdinand WERNER, *Untersuchungen zur Frühzeit des französischen Fürstentums (9-10 Jahrhundert)*, dans *Die Welt als Geschichte*, 1958, p. 273 note 84, encore que le *terminus a quo* puisse prêter à discussion.

(112) Cf. *infra* l'éd. proposé en appendice. Un inventaire de reliques conservées au XII^e siècle dans l'église Saint-Magloire à Paris et que l'on suppose avoir été rédigé vers 1138 mentionne également l'évêque Briec, Lucien AUVRAY, *Documents parisiens tirés de la Bibliothèque du Vatican (VII^e-XIII^e siècle)*, Paris, 1892, extrait des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France*, t. XIX, 1892), p. 27.

(113) ...; *sed et cujus episcopi vel principis tempore translatio eadem facta fuerit, evidentiarius non manifestat indicium. Unde et nos penitus reticere melius esse judicavimus quam frivolum aliquid sive fictitium ex nostra parte auribus inferre fidelium*; ... Vita S. Brioci, éd. dom Fr. PLAINE, p. 188.

contradictions demeurent; comment expliquer les invraisemblances du texte gravé? Une conclusion s'impose, il s'agit d'une falsification établie pour attester l'ancienneté d'un siège dont l'existence n'est assurée qu'à la fin du X^e siècle (114).

Il apparaît donc bien que, mis à part le cas des sanctuaires de la région nantaise, il faut attendre l'année 913 et la destruction de Landévennec pour voir se déclencher l'exode massif du clergé hors de Bretagne. Dans la majorité des cas cette absence ne semble pas s'être prolongée trop longtemps, à preuve la présence des moines à Landévennec en 936. La seule *Translatio sancti Maglorii* pourrait faire penser le contraire. Elle fait faire un long périple à l'évêque Salvator ainsi qu'à ceux qui s'étaient joints à lui; leur arrivée à Paris se situant pour certains auteurs sous le règne de Lothaire vers les années 960, soit près de quarante ans après la date traditionnellement admise pour leur départ! Un pareil délai ne pouvant être admis, deux analyses s'imposèrent, situant la fuite de Salvator à des dates bien différentes: vers les années 920-925, pour la première, autour de 960 pour la seconde. Le défenseur le plus écouté de ce dernier système, René Merlet, soutenait qu'après le grand exode de 919-927, un nouveau avait été déclenché vers 960-963, lors des luttes qui opposèrent Thibaud 1^{er}, comte de Blois et de Chartres, à Richard 1^{er} de Normandie. Il avait imaginé que la flotte scandinave, appelée à son secours par Richard 1^{er}, avait, en ravageant les côtes bretonnes, contraint à l'exil l'évêque d'Alet Salvator (115). Ebranlé par cette argumentation, Ferdinand Lot avait en partie fait sienne cette approche, mais il proposait la date de 959 pour l'arrivée de Salvator à Paris (116). Finalement, il s'était rallié à l'analyse traditionnelle plaçant vers 925 cette fuite. En conclusion, il portait un jugement très sévère sur la véracité de la *Translatio*; il la tenait pour composée vers 1138 à partir d'une double information: une documentation écrite comprenant une liste de reliques (117) et la copie d'une lettre adressée au roi Athelstan par Rohbod prévôt de l'église de Dol accompagnant l'envoi de fragments de certaines reliques énumérées dans la précédente liste (118) d'une part, la connaissance de la présence de reliques d'origine bretonne dans la région parisienne, à Orléans,

(114) Hubert GUILLÔTEL, *Le premier siècle du pouvoir ducal breton*, p. 77.

(115) René MERLET, *Les origines du monastère de Saint-Magloire de Paris*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LVI, 1895, pp. 259-268.

(116) *Date de l'exode des corps saints hors de Bretagne*, dans *Annales de Bretagne*, t. XV, 1899-1900, pp. 70-72.

(117) L'inventaire des reliques conservées alors par les moines de Saint-Magloire de Paris publié par Lucien AUVRAY, *Documents parisiens tirés de la Bibliothèque du Vatican (VII^e-XIII^e siècles)*, pp. 27-29.

(118) Sur cette lettre, cf. *infra*, et les références de la note 134.

Corbeil et Beaumont-sur-Oise, d'autre part (119). Comme cette argumentation repose avant tout sur des hypothèses, force est donc de s'interroger à nouveau sur la valeur de la *Translatio sancti Maglorii*.

Ce texte, mainte fois cité et critiqué, ne nous est malheureusement point parvenu dans son état original. Seuls subsistent des fragments interpolés, vraisemblablement après 1160 et avant 1181 au plus tard, dans une compilation historique faite d'emprunts au *Liber modernorum regum* d'Hugues de Sainte-Marie, moine de Saint-Benoît sur Loire, à une histoire des rois depuis les Mérovingiens jusqu'au décès de Philippe I^{er}, écrite à Fleury peut-être par le même Hugues de Sainte-Marie, et enfin aux *Gesta Normannorum ducum* de Guillaume de Jumièges. Ces identifications faites, il nous a été possible d'isoler cinq fragments ou paragraphes dont nous proposons une édition en appendice. Certes il ne s'agit pas là de textes dont l'authenticité soit intégrale puisqu'à la fin du troisième paragraphe, comme dans les quatrième et cinquième, se constatent des invraisemblances qui, rejaillissant sur les autres passages, ont beaucoup nui à la crédibilité de la *Translatio*. Cela emporte-t-il que l'ensemble du témoignage soit à rejeter? Il ne le semble pas, car les données des deux premiers fragments et de la première partie du troisième sont corroborées par des sources totalement indépendantes de celles dont disposaient les moines de Saint-Magloire de Paris au XII^e siècle.

Le premier paragraphe représente l'évêque d'Alet, Salvator, se repliant sur le monastère de Léhon puis gagnant de là, en compagnie de l'abbé du lieu, Junan, la Gaule; après avoir franchi les frontières de leur patrie, tous deux se joignirent à la caravane des clergés de Dol et de Bayeux. Or, nous savons par Flodoard qu'en 924 les Normands établis dans la province ecclésiastique de Rouen entamèrent des pourparlers de paix, sous la foi de serments, par la voie d'Hugues le Grand, d'Herbert de Vermandois et de Séulf, archevêque de Reims, en l'absence du roi Raoul; du consentement toutefois de celui-ci leur territoire fut augmenté, ceux du Mans et de Bayeux leur étant concédés par un accord de paix (120). Cette concession officielle du Bessin ne sanctionnerait-elle pas une installation de fait, plus ancienne, qui aurait entraîné la fuite du clergé de Bayeux? Quoiqu'il en soit de cette hypothèse, le témoignage de Flodoard implique une cohabitation pour le moins difficile entre Normands et gens d'Eglise à Bayeux. Le second paragraphe d'un tour plus franchement hagiographique, dépeint l'ac-

(119) *La translation de saint Malo au X^e siècle*, dans *Mélanges d'histoire Bretonne*, pp. 188-199.

(120) *Les annales de Flodoard*, p. 24; cf. sur ce texte J.-F. LEMARIGNIER, *Recherches sur l'hommage en marche et les frontières féodales*, Lille, 1945, 1 vol. in-8° (*Travaux et mémoires de l'Université de Lille. Nouvelle série. Droit et Lettres*, XXIV), p. 10, note 2.

cueil réservé à Paris par Hugues, duc des Francs à ces clercs en fuite ; malgré la titulature, la suite du texte invite à reconnaître Hugues le Grand dans ce personnage. Le paragraphe trois indique qu'après le retour de la paix en Gaule et en Normandie certains de ceux qui étaient venus de Bretagne à Paris, sous l'inspiration de Dieu, prenant les corps des saints qu'ils avaient apportés avec eux, à savoir le bienfaisant Samson, le bienheureux Léonor et saint Guénaud ainsi que d'autres saints, se disposèrent les uns à rejoindre leur patrie, d'autres à se rendre en divers lieux de Gaule. Lorsqu'on l'eût annoncé au duc Hugues, bien qu'il l'eût appris avec peine, mais ne voulant pas leur opposer la force, ne retenant que certaines parties des corps saints, il autorisa leur départ. Certains de ceux qui se retiraient gagnèrent Corbeil, d'autres Beaumont, où ils se fixèrent, d'autres encore s'en allèrent ailleurs en Gaule. Il accorda aux gardiens du corps de saint Samson, désireux de revenir en Bretagne de s'en retourner avec le chef et une portion du corps dont il gardait la plus grande partie. Ceux-ci, comme ils faisaient route par Orléans, retenus dans cette ville par différents ennuis, y demeurèrent un fort long temps. Le duc d'autre part agrandit l'église Saint-Barthélemy que les reliques de tant de saints illustraient manifestement ; il la fit ensuite consacrer en l'honneur du susdit apôtre et du bienheureux Magloire, d'autant qu'il avait mérité d'être élevé sur le siège archiépiscopal de Dol après le bienheureux Samson, et là pour célébrer l'office divin il installa des moines.

L'exactitude de ce passage peut être intégralement contrôlée. Les reliques de saint Léonor ou Lunaire furent effectivement transférées à Beaumont-sur-Oise ; là, s'éleva un sanctuaire qui prit le nom de Saint-Léonor. Cette implantation ne fut certainement pas étrangère à l'essor de la seigneurie de Beaumont, dont les titulaires, anciens vicomtes du *pagus* de Chambly, se virent attribuer le titre de comte dans des diplômes de Robert le Pieux en 1022-1023 et 1028 (121). Les reliques de saint Guénaud furent accueillies par Thion, vicomte de Paris au moins depuis 925, dans son domaine de Courcouronnes puis de là transférées en 946 à Corbeil (122). Le clergé dolois fit effectivement étape à Orléans comme le prouve le privilège de mai 930, daté de cette ville, par lequel Hugues le Grand donnait l'abbaye de Saint-Symphorien d'Orléans avec toutes ses dépendances au bienheureux

(121) J. DEPOIN, *Les comtes de Beaumont-sur-Oise et le prieuré de Conflans-Sainte-Honorine*, dans *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin*, t. XXXIII, 1915, pp. 2-5 ; toutefois il conviendrait de reprendre la chronologie du travail de Depoin, inspirée de celle de R. Merlet. Sur le développement de Beaumont, cf. J.-F. LEMARIGNIER, *Le gouvernement royal aux premiers temps capétiens (987-1108)*, Paris, 1965, vol. in-8°, p. 126 et note 244 ; Michel ROBLIN, *Le terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et franque*, Paris, 1978, 1 vol. in-8°, p. 235.

(122) Cf. *supra* et les références des notes 48 à 54.

confesseur du Christ Samson, à son évêque Agan et à ses successeurs ainsi qu'aux chanoines servant là Dieu et saint Samson (123). Quant à l'ancienne chapelle royale Saint-Barthélemy, Helgaud de Fleury précise dans sa vie de Robert le Pieux que le grand-père de cet illustre roi Hugues, dit le Grand, avait construit superbement avec son fils, dans la cité de Paris, le monastère de Saint-Magloire, confesseur du Christ; là il avait établi des moines prêts à vivre sous la règle de saint Benoît (124). De même, l'obituaire de Saint-Magloire de Paris reconnaissait en Hugues le Grand le fondateur du sanctuaire (125).

L'ensemble de ces témoignages confirme donc, non seulement la véracité des premiers fragments de la *Translatio sancti Maglorii*, mais permet également de situer l'exode de l'évêque Salvator et de ses confrères avant 930. Comment expliquer dans ces conditions que les moines de Saint-Magloire de Paris aient placé cet épisode dans la seconde moitié du X^e siècle? Une première remarque s'impose; les passages de la *Translatio* qui viennent d'être étudiés ne comportent aucune indication chronologique particulière. A moins de disposer d'autre éléments, les moines de Saint-Magloire ne pouvaient distinguer qui d'Hugues le Grand ou de son fils et homonyme avait pu accueillir leurs lointains prédécesseurs. Or il semble bien que ce qui restait comme archives à Saint-Magloire à la fin du XI^e siècle avait été recueilli par l'abbaye de Marmoutier lorsque le roi Philippe I^{er} lui avait remis l'établissement parisien pour le restaurer en 1094 (126). Après avoir récupéré leur indépendance, au début du XII^e siècle, les moines de Saint-Magloire cherchèrent à reconstituer leur patrimoine; pour cela, ils composèrent des faux et s'attachèrent à replacer les premiers temps de leur sanctuaire dans le contexte des X^e et XI^e siècles. A cette fin ils utilisèrent des histoires générales provenant de Saint-Benoît-sur-Loire, en vogue à leur époque. Ils s'y prirent d'ailleurs à deux fois. Un manuscrit de la première moitié du XII^e siècle, provenant de l'abbaye, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale, le ms. lat. 13701, fait

(123) Dom Martin MARRIER, *Monasterii regalis S. Martini de Campis... Historia libris sex partita*, Paris, 1636, 1 vol. in-4^o, pp. 38-39; A. de LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, t. II, pp. 514-515.

(124) *Vie de Robert le Pieux. Epitoma Vitae regis Rotberti pii*. Texte édité, traduit et annoté par Robert-Henri BAUTIER et Gilette LABORY, Paris, 1965, 1 vol. in-8^o (*Coll. Sources d'Histoire médiévale*, n^o 1), 14, p. 80, 82.

(125) [17 juin] XV cal. Hugo, dux Francorum, qui fundavit cellam. *Obituaires de la province de Sens et de Paris*, t. I, Première partie, publiée par... Auguste MOLINIER, Paris, 1902, 1 vol. in-4^o (*Recueil des historiens de la France publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Obituaires*, t. I), p. 390.

(126) *Recueil des actes de Philippe I^{er}, roi de France (1059-1108)*, publié... par Maurice PROU, Paris, 1908, 1 vol. in-4^o (*Collection des Chartes et diplômes... publiés par... l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*), pp. 333-337, n^o CXXXII.

état de la venue de Salvator à Paris (127). Dans ce volume, furent transcrits : la seconde rédaction de l'Histoire ecclésiastique en six livres rédigée en 1110 par Hugues de Fleury (128), l'*Historia Francorum Senonensis* (129) et plusieurs actes en faveur de Saint-Magloire d'entre 979 et 1116, pour la plupart des faux manifestes (130). L'incise relative à Salvator se trouve dans l'*Historia Francorum Senonensis* (131) placée entre une référence au traité de Margut par lequel Lothaire avait cédé en 980 la Lorraine à Otton II de Germanie (132) et la mention du décès de ce même Lothaire, daté de 956 alors qu'en réalité, l'événement est de 986 (133). Quant aux fragments de la *Translatio* ils ont été interpolés dans la compilation historique à des dates aussi fantaisistes. Le premier paragraphe de notre édition, relatif au départ de l'évêque Salvator, a été placé sous le règne de Charles le Simple. Cette concordance au premier abord acceptable doit cependant être rejetée. En effet, le passage est glissé dans le récit des premières incursions qu'aurait dirigées Rollon à la fin du IX^e siècle ; mieux, il est immédiatement précédé de la relation du meurtre de Gunhard, évêque de Nantes, survenu en réalité le 24 juin 843 ! Ce dernier amalgame est d'ailleurs le fait d'Hugues de Sainte-Marie, dont l'information était ici des plus incertaines. Les paragraphes deux et trois de notre édition suivent une relation de la guerre qui opposa Richard I^{er} de Normandie et Thibaud le Tricheur vers 960-963 et précèdent la mention du décès d'Otton, duc de Bourgogne et fils d'Hugues le Grand, survenu en 965. La chronologie de l'interpolateur est absurde puisqu'elle fait errer Salvator pendant plus de soixante dix ans entre son départ d'Alet et son arrivée à Paris. Cette distorsion est toutefois révélatrice ; elle trahit l'embarras des moines de

(127) Une brève description de ce ms. est donnée dans *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu, ou de copiste* par Charles SAMARAN et Robert MARICHAL, t. III, *Bibliothèque nationale, fonds latin (suite)*, Paris, 1974, 2 vol. in-4^o, p. 657 du volume des notices.

(128) Cf. sur ce texte, édité partiellement par Georges WAITZ, *M.G.H. SS.*, t. IX, 1851, pp. 349-354 et dans la *Patrologie latine*, t. CLXIII, col. 818-872, Alexandre VIDIER, *L'historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire...*, pp. 77-79 ; Robert-Henri BAUTIER, *La place de l'abbaye, de Fleury-sur-Loire dans l'historiographie française du IX^e au XII^e siècle* (extrait d'*Etudes ligériennes d'histoire médiévale*), p. 30.

(129) En attendant l'édition annoncée par R.-H. Bautier il faut utiliser les extraits publiés par G. WAITZ, *M.G.H.*, *SS.*, t. IX, pp. 399 et s.

(130) Cf. *infra*, l'appendice et les références de la note 18.

(131) Fol. 156 v^o. *In diebus illis episcopus Aletis civitatis nomine Salvator veniens Parisius cum duobus abbatibus ferens sibi pretiosissimas reliquias, videlicet almi Maglorii archipresulis, medietatem sancti Sansonis archiepiscopi, cum toto corpore Maclovii episcopi, Sanatoris episcopi, Leucerni episcopi, Winguantonis abbatis, cum aliis multis, receptique sunt a supradicto rege [Lothaire] cum magno honore in basilica beati Bartholomei apostoli.*

(132) Cf. Ferdinand LOT, *Les derniers carolingiens, Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine (954-991)*, Paris, 1891, 1 vol, in-8^o (*Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, sciences historiques et philologiques*, 87^e fascicule) pp. 118-119.

(133) Une main postérieure a corrigé la date dans la marge.

Saint-Magloire. Prisonniers du calendrier des actes qu'ils avaient falsifiés, ils ont cherché une impossible conciliation avec la date approximative du départ de Salvator qu'ils avaient fini par connaître. Est-il possible de déterminer avec plus d'exactitude encore quand il se réfugia à Paris avec les autres communautés religieuses auxquelles il s'était joint ?

Il était hors de question pour tous ces clercs d'envisager une installation définitive à Paris, aussi les différents groupes, que le malheur avait réunis, se dispersèrent. L'évêque de Dol Agan retournait en Bretagne, quand il reçut en mai 930 l'abbaye de Saint-Symphorien d'Orléans. Auparavant, le prévôt de son chapitre canonial avait envoyé au roi Athelstan des reliques présentées dans une lettre d'accompagnement : ossements de saint Senier, de saint Paterne ou Pair et de saint Scubilion, le maître de ce dernier qui mourut le même jour et à la même heure que lui. Or ces trois noms figurent dans la liste des reliques déposées dans la chapelle Saint-Barthélemy qu'Hugues le Grand avait mise à la disposition des clercs exilés. Le prévôt Radbod concluait ainsi sa lettre : « C'est pourquoi, roi glorieux... nous vous supplions et implorons humblement, nous qui séjournons en France dans l'exil et la captivité pour notre punition et nos péchés, afin que la grande miséricorde de votre très heureuse largesse ne nous oublie pas. Et maintenant, dès à présent, ce que vous avez daigné me confier par écrit, sans aucun retard vous pouvez l'ordonner » (134). Il est permis de penser que cette lettre est de 926 ; cette année-là, Hugues le Grand avait envoyé en Angleterre une ambassade dirigée par Alou, fils de Baudouin II comte de Flandre et frère cadet d'Arnoul I^{er}, pour demander au roi Athelstan la main de sa sœur Eadhild. Hugues le Grand avait fait remettre de magnifiques cadeaux et de non moins superbes reliques, dont la lance qui avait transpercé le côté du Christ au Calvaire et l'étendard de saint Maurice (135). En adressant au roi Athelstan des reliques prélevées dans son trésor le clergé de Dol faisait sa cour à Hugues le Grand. Il est donc raisonnablement permis de conclure

(134) *Igitur, rex gloriose... deprecamur atque humiliter imploramus, qui in exulatu atque captivitate nostris meritis atque peccatis in Francia commoramur, ut non nostri obliviscatur vestrae felicissimae largitatis magna misericordia. Et nunc amodo, quae mihi dignemini commendare, sine ulla mora potestis imperare.* Cette lettre nous a été transmise par Guillaume de Malmesbury, et se trouve dans ses *Gesta pontificum Anglorum libri quinque*, édition N.E.S.A. HAMILTON, Londres, Oxford, Cambridge, 1870, 1 vol. in-8° (*Rolls Series* 52), pp. 399-400 et dans son *De gestis regum, Anglorum*, édition William STUBBS, Londres, 1887-1889, 2 vol. in-8°, (*Rolls Series*, 90), t. I, p. 154.

(135) Guillaume de MALMESBURY, *De gestis regum Anglorum*, t. I, pp. 149-151 ; texte cité par Laura Hibbard LOOMIS, *The Holy Relics of Charlemagne and King Athelstan: The Lances of Longinus and St Mauricius*, dans *Speculum*, t. XXV, 1959, pp. 439-440. Sur la date cf. *Les Annales de Flodoard*, p. 36.

qu'en 926, les clercs bretons étaient déjà installés à Paris depuis un certain temps et que leur départ est postérieur à cette année.

Par sa brièveté et plus encore son tour énigmatique, la fin de la lettre tranche sur le ton louangeur à l'extrême de tout le reste. Il en ressort que les dirigeants du clergé dolois étaient en correspondance avec le roi anglo-saxon; ils s'autorisaient pour cela de l'appartenance d'Edouard I^{er} l'Ancien, père d'Athelstan, à la confraternité de prières de saint Samson. Ces pieuses relations pouvaient se doubler de rapports politiques, ce que laisse transparaître la missive du prévôt Radbod. Le mariage d'Hugues le Grand avait une portée politique; il épousait la sœur d'Ogive, l'épouse de Charles le Simple, alors prisonnier d'Herbert II de Vermandois, et que son père Robert I^{er} avait remplacé sur le trône du 29 juin 922 au 15 juin 923. De cette façon, il obtenait la neutralité de sa belle-famille, chez qui était réfugié le fils de Charles le Simple, le futur Louis IV d'Outre-Mer. L'année suivante, en 927, Hugues le Grand et Herbert de Vermandois attaquaient la principauté normande de la Basse-Loire, or justement en 923, Charles le Simple avait appelé à son secours Rögnvald le chef des Normands de la Loire (136). L'expédition de 927 échoua; les Normands de la Loire après un siège de cinq semaines, conduit par Herbert de Vermandois et Hugues le Grand, firent la paix avec les Francs moyennant un échange d'otages et la concession du pays de Nantes (137). Peu après un retournement de situation se produisait; Herbert de Vermandois faisait sortir Charles le Simple de sa prison et l'emmenait avec lui à Saint-Quentin; peu après celui-ci demandait une entrevue avec les Normands et au château d'Eu le fils de Rollon, Guillaume Longue-Épée se recommandait à lui et passait un pacte d'amitié avec Herbert (138). Les accords conclus avec les Normands de la Loire et ceux de la Seine n'auraient-ils pas fait croire au retour de la paix? Le début du paragraphe trois de la *Translatio sancti Maglorii* parle en effet de l'épanouissement de la paix en Gaule et en Normandie qui fit naître chez certains des clercs venus de Bretagne à Paris le désir de s'en retourner dans leur patrie ou de gagner d'autres lieux de Gaule. Ce mouvement était en cours lorsque le clergé de Dol fit halte à Orléans en mai 930.

Ce long examen des sources confirme le témoignage de l'annaliste de Redon qui plaçait en 920 l'exode général du clergé breton; il redonne valeur aux trois premiers paragraphes de la *Translatio sancti Maglorii*. Reste maintenant à s'interroger sur le choix des lieux de

(136) *Les Annales de Flodoard*, p. 15.

(137) *Ibid.*, p. 38.

(138) *Ibid.*, p. 39-40.

refuge, à dégager les raisons profondes de ce départ, suivi d'un retour assez général.

Les moines de Landévennec exceptés, les clercs se dirigèrent vers la *Francia*, les régions dominées par les Robertiens. N'était-ce pas naturel si l'on veut bien se rappeler que les seuls qui tentèrent de s'opposer à l'instauration d'une principauté scandinave à Nantes furent en 921 le comte Robert et en 927 son fils Hugues le Grand. Ceci montre que, contrairement à une opinion trop répandue, la Bretagne n'était pas coupée du reste du royaume. Si les moines de Landévennec se sont singularisés c'est qu'ils savaient de tradition que la Belgique avait jadis été accueillante à des Bretons exilés. Le préambule de la première vie de saint Guénolé, à propos de la venue des Saxons dans l'île de Bretagne, précise que « peu, bien peu, échappés de justesse à l'épée aux deux tranchants, abandonnant leur sol natal, gagnèrent une terre étrangère, soit l'Ecosse, bien qu'hostile, soit la Belgique » (139). Enfin, pourquoi les clercs se sont-ils sauvés entre 920 et 925 ? Lors des précédents ravages, ils n'avaient pas quitté la Bretagne autant qu'on sache. Cette nouvelle attitude tient à ce que le pays connut alors une vacance presque totale du pouvoir politique. Deux ébauches de principautés scandinaves apparurent alors l'une à Nantes, l'autre en Cornouaille (140).

De leur côté, les chefs nationaux bretons faisaient défaut, témoin Mathuédoï, comte de Cornouaille, qui s'était retiré en Angleterre avec son fils, le futur Alain Barbetorte (141). Un seul dirigeant local était resté sur place, Béranger comte de Rennes. Contrairement à ce que pensèrent les moines de Saint-Magloire de Paris, c'est au roi Robert I^{er} que fit hommage le Béranger mis en scène au début du cinquième paragraphe de la *Translatio sancti Maglorii*. Nous reconnaissons alors facilement dans ce comte de Rennes le Béranger qui s'était accommodé avec les Normands de la Seine après la révolte infructueuse de 931. Du moment qu'un pouvoir traditionnel était consolidé, diverses communautés se sentirent capables de revenir. Le clergé de Dol négociait dès 926 avec le roi Athelstan comme devait aussi le faire dix ans plus tard l'abbé de Landévennec Jean. Sa communauté était alors revenue à Landévennec et c'est lui qui annonça le rétablissement de la paix en Bretagne à Alain Barbetorte et qui fut l'un des principaux artisans de son retour sur le sol natal en 936.

Hubert GUILLOTTEL.

(139) Ed. Robert LATOUCHE, *Mélanges d'histoire de Cornouaille (v^e-x^e siècle)*, Paris, 1911, 1 vol. in-8° (*Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes, Sciences historiques et philologiques*, 192^e fascicule) p. 98.

(140) Hubert GUILLOTTEL, *Le premier siècle du pouvoir ducal breton*, pp. 68-69.

(141) *Ibid.*

Appendice

La *Translatio sancti Maglorii*I. Transmission du texte de la *Translatio*

Différents manuscrits ou éditions contiennent le récit de la *Translatio sancti Maglorii et aliorum Parisius*; tous peuvent être répartis en deux groupes le premier fournissant un texte continu, le second cinq paragraphes interpolés dans une composition historique amalgamant deux ouvrages bien distincts l'un de l'autre quoique composés tous deux à l'abbaye de Fleury. Avant de préciser les rapports qui existent entre ces deux traditions du récit et de s'interroger sur son autorité, il faut présenter les divers manuscrits ou éditions.

A. Manuscrits et éditions :

Leur seul classement systématique, demeurait jusqu'ici celui qu'avait proposé René Merlet (1), mais, comme nos conclusions divergent des siennes, les lettres utilisées pour répertorier ces manuscrits et éditions ne coïncident pas ici exactement avec celles qu'il avait jadis choisies. Pour ne pas anticiper sur notre raisonnement il a semblé préférable de présenter manuscrits et éditions dans l'ordre où ils furent connus du public érudit.

1. Texte interpolé.

D. Transcription faite en 1515 d'après un certain livre du monastère de Saint-Magloire de Paris remis par les religieux de cet établissement (2), Paris, Bibliothèque nationale, ms. lat. 6265, fol. 61-80 sous le titre *Cronicon ab anno 814 ad annum 1109 sumpta ex Historia Hugonis Floriacensis*. Ce ms. comprend en outre d'autres transcriptions : celle de la vie de Louis VI le Gros par Suger, fol. 1-51; celle de la vie de Louis VII par le même Suger, fol. 51-60; celle d'un fragment débutant par les mots *Anthenor et alii*, fol. 60 r^o-v^o, enfin celle des *Gesta Normannorum ducum* de Guillaume de Jumièges, fol. 81-106.

a. André du Chesne publia ce texte au t. III, pp. 334-346, de ses *Historiae Francorum scriptores* (1641); pour établir la première partie, il avait utilisé comme manuscrit de base l'actuel ms. lat. 17546 qui

(1) René MERLET, *Les origines du monastère de Saint-Magloire de Paris*, pp. 242-243.

(2) *Hanc cronicam ex quodam libro monasterii sancti Maglorii, Parisiensi transcripse (sic) quem michi tradiderunt religiosi illius ecclesie, in quo libro continetur legenda sancti Bartholomei apostoli, sancti Dyonisii, sancti Macuti et plura alia anno Domini M^o quingentesimo XV^o.* fol. 80.

appartenait alors à Guy Loisel en introduisant par des crochets et des annotations marginales les développements fournis par le seul ms. lat. 6265, qui lui avait été communiqué par Jean-Baptiste Hautin; la fin du texte était uniquement éditée d'après ce même ms. lat. 6265. Enfin, il avait réédité au t. IV, pp. 96-98, de ses *Historiae Francorum scriptores* l'œuvre qui se trouvait remaniée dans la dernière partie du texte transcrit dans le lat. 6265 d'après un manuscrit de la bibliothèque de Thou sans s'être aperçu, semble-t-il, que le lat. 17546 la lui fournissait par ailleurs.

2. Texte isolé.

E. Transcription faite au XIII^e siècle sur les feuillets de garde de l'actuel ms. 210 de la Bibliothèque municipale d'Avranches (fol. 3 v^o-4), un cartulaire de l'abbaye du Mont Saint-Michel compilé au XII^e siècle sur l'ordre de l'abbé Robert de Torigni.

F. Copie de la fin du XVII^e siècle par dom Denys Briant, Bibliothèque nationale, ms. fr. 22325, pp. 697-699, d'après *E.*

G. Copie de la fin du XVII^e siècle par Barthélemy Rémy pour Roger de Gaignières, Bibliothèque nationale, ms. lat. 5430 A, pp. 5-7, d'après *F.*

H. Copie de la fin du XVII^e siècle par Dom Denys Briant, Bibliothèque nationale, ms. fr. 22308 fol. 104, r^o-v^o, d'après *E.*

b. Dom Mabillon, *Annales ordinis sancti Benedicti*, t. III (1706), pp. 719-721, *ex veteri codice*, en fait *E.*

c. *Acta sanctorum*, t. X d'octobre (1861), pp. 791-793, d'après *b.*

d. Abbé Pigeon, *Vies des saints du diocèse de Coutances et Avranches avec leurs actes anciens en latin et en langue romane...*, t. I (1892), pp. 72-75.

Un doute pouvait subsister, sur les rapports existant entre *E* et *b.* Leur confrontation montre que les variantes sont avant tout orthographiques; les corrections introduites obéissent au souci de respecter une stricte latinité et doivent également s'expliquer par l'existence d'une copie de relais qui servit de base à l'édition et devrait se trouver à la Bibliothèque nationale dans l'ancien fonds de Saint-Germain des Prés.

3. Texte restitué.

e. Gérard Dubois, *Historia ecclesiae Parisiensis* (1690), pp. 547-548, d'après *a*; il ne s'agit pas d'une restitution intégrale.

f. René Merlet, *Les origines du monastère de Saint-Magloire de Paris*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LVI, 1895, pp. 243-248, d'après *DEb* et deux traductions françaises de la *Translatio*; l'une en prose, Bibliothèque nationale, ms. fr. 13508, fol. 57 v^o-59 v^o, l'autre en vers, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 5122, fol. 103-110 v^o.

Cette dernière restitution est proche de celle que nous proposons plus loin. Toutefois, faute d'avoir identifié le manuscrit de base utilisé par Du Chesne, René Merlet n'a pu isoler et identifier les différents textes amalgamés par le moine san-maglorien. Le lat. 17546 ne saurait à lui seul permettre ce travail. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un manuscrit incomplet. Ne subsistent en effet que cinq cahiers dont les quatre premiers sont numérotés en chiffres romains de III à VI au verso du dernier feuillet de chaque quaternion, le cinquième n'ayant plus son dernier feuillet. Cet in-folio transcrit à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle comprend, du fol 1 au fol 13 un fragment d'une compilation historique consacrée à l'histoire des rois depuis les Mérovingiens jusqu'au décès de Philippe 1^{er}, élaborée à Fleury, peut-être même par Hugues de Sainte-Marie, et dont l'*incipit* est dans les transcriptions complètes *Ex genere Priami*; du fol. 13 au fol. 19 la première rédaction du *Liber modernorum regum* d'Hugues de Fleury dont l'*incipit* est *Ludovicus Pius* (3) enfin du fol. 19 v^o au fol. 39 v^o un peu plus de la moitié de la vie de Louis VI le Gros par Suger (4). Fort heureusement, ce livre appartient à une famille d'ouvrages bien connue dont le meilleur représentant est l'actuel ms. 2013 de la Bibliothèque Mazarine (5) le ms. lat 17546 peut avoir été transcrit à partir du ms. 2013 à moins que tous deux ne dérivent d'un archétype commun.

La collation du lat. 6265 avec le ms. 2019 permet d'identifier dans les interpolations san-magloriennes celles qui sont uniquement consacrées au transfert des reliques de saint Magloire. Ainsi, la technique de l'interpolateur peut être nettement analysée: il disposait, entre autres sources, d'un manuscrit de la famille du 2013 qui comprenait le *Ludovicus Pius*, l'*Ex genere Priami*, les *Gesta Normannorum ducum* de Guillaume de Jumièges outre la *Vie de Louis VI le Gros* (6); à partir de ces trois premières œuvres, il a combiné une histoire des rois de France

(3) Monsieur Robert-Henri Bautier, membre de l'Institut, qui prépare avec Mme M. Gilles-Guibert une édition du *Liber modernorum regum Francorum* aussi appelé *Historia moderna* a bien voulu nous communiquer le manuscrit de la future édition, nous permettant ainsi de contrôler nos déductions; pour une meilleure clarté nous avons adopté les noms qu'il donne aux différentes rédactions de cette histoire. Que Monsieur Bautier veuille bien trouver ici l'expression de notre très vive gratitude.

(4) Cf. sur la tradition manuscrite de ce texte, SUGER, *Vie de Louis VI le Gros*, éditée et traduite par Henri WAQUET, Paris, 1929, 1 vol, in-8^o (*Les classiques de l'histoire de France au Moyen Age*, 11), pp. XVII-XXIV.

(5) Cf. sur ce ms. Jules LAIR, *Mémoire sur deux chroniques latines composées au XII^e siècle à l'abbaye de Saint-Denis* (extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartres*, année 1874), Paris, 1875, pp. 27-29; Auguste MOLINIER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine*, t. deuxième, Paris, 1886, 1 vol, in-8^o, pp. 321-323.

(6) Le ms. lat. 6265, comprend entre autres le texte de la vie de Louis VI le Gros par Suger et les *Gesta Normannorum ducum* de Guillaume de Jumièges.

depuis Louis le Pieux jusqu'au décès de Philippe I^{er} où il a amalgamé cinq paragraphes relatant l'exode de reliques bretonnes dont celles de saint Magloire. Son travail débute par la transcription du *Ludovicus pius* poursuivie jusqu'au passage relatant que le roi Robert eut pour précepteur Gerbert. Il a ensuite utilisé les chapitres X, XI et XII du Livre V des *Gesta Normannorum ducum* soit en résumant, soit en copiant des passages entiers. Enfin, il termine en transcrivant les derniers développements de l'*Ex genere Priami* depuis l'endroit où sont énumérées les fondations pieuses du roi Robert.

Reste à déterminer si la teneur des paragraphes d'origine purement maglorienne est comparable à celle du texte continu.

B. Rapports entre eux du texte interpolé et du texte continu :

De ces cinq paragraphes, l'un fait défaut dans le texte continu, celui qui précise qu'à leur mort, l'évêque Salvator et l'abbé Junan furent ensevelis dans l'église construite à l'extérieur des murailles de Paris en l'honneur du martyr Georges et du bienheureux Magloire. Les quatre autres s'y retrouvent, mais dans deux cas, ils débute par une phrase qui, loin d'appartenir aux seuls passages san-magloriens, est empruntée au *Ludovicus Pius* : c'est d'abord la phrase par laquelle débute le texte continu [*C*]ooperuerunt itaque Dani superficiem terre sicut locuste nec erat cuiquam hominum eos facile prohibere ; c'est ensuite celle qui précède le paragraphe 2, consacré à l'arrivée et à l'installation à Paris, *Verum dum per triennium hec acerrima perduraret guerra Ricardus comes Danos Alamannos et Deiros in auxilium advocavit*. Les emprunts montrent que le texte continu dérive du texte interpolé, ainsi que René Merlet l'avait bien vu (7). Une preuve supplémentaire doit être déduite de la structure du complément de temps qui débute le dernier paragraphe rappelant la venue du comte Bérenger à Paris et la restauration du monastère de Léhon. Le fragment interpolé enchaîne après la leçon *sub memorato denique rege* qui appartient à l'*Ex genere Priami*, mais le texte continu a substitué la leçon *sub Roberto vero rege, memorati ducis filio*, car il fallait indiquer le nom du roi pour donner à la phrase son sens complet, précision inutile dans le texte interpolé qui en parlait longuement.

Les versions, actuellement connues de la *Translatio* procèdent donc du texte interpolé, encore faut-il s'interroger sur la valeur de ce témoignage.

(7) *Op. cit.*, pp. 239-240.

C. Valeur du texte:

Ferdinand Lot avait finalement avancé l'hypothèse que l'auteur de la *Translatio* n'avait à sa disposition que l'inventaire des reliques conservées à Saint-Magloire de Paris vers 1138 et une copie d'une lettre adressée au roi Athelstan où Radbod, prévôt des chanoines de Dol, l'assurait de leurs prières, lui faisait part de l'envoi de reliques et l'implorait de ne pas les oublier, eux qui demeuraient dans l'exil et la captivité en *Francia* (8); informé de la dispersion de reliques bretonnes dans la région parisienne, l'auteur de la *Translatio* aurait imaginé que toutes ces reliques avaient d'abord été déposées à Paris en l'église Saint-Barthélemy; enfin, il aurait utilisé le *Liber modernorum regum* d'Hugues de Fleury pour replacer dans un cadre historique le récit de la translation des reliques de saint Magloire (9).

L'étude systématique du travail de l'interpolateur san-maglorien révèle une démarche beaucoup plus complexe. Une constatation préalable s'impose: rien dans son texte ne montre qu'il avait eu connaissance de la lettre de Radbod, mais au contraire tout laisse supposer qu'il disposait d'une documentation indépendante dont la valeur peut être contrôlée. En effet des documents authentiques, contemporains de la venue des reliques bretonnes à Paris, confirment le récit interpolé. Est-ce à dire que toutes ces interpolations aient même valeur et qu'il soit possible, en les isolant, de reconstituer dans son intégralité la source utilisée à Saint-Magloire de Paris? Il ne le paraît pas, car certains fragments éveillent la suspicion. A la fin du troisième paragraphe, mention est faite de la concession par Lothaire et Louis V, à la demande d'Hugue Capet, d'un diplôme confirmant les possessions du monastère de Saint-Barthélemy et Saint-Magloire de Paris, or ce privilège a été forgé au XII^e siècle par les moines de Saint-Magloire de Paris (10). Les deux paragraphes suivants — les n^{os} 4 et 5 de notre édition — dans leur état présent n'offrent guère plus de garantie. C'est après la concession du pseudo-diplôme, survenue entre le 8 juin 979 et le 2 mars 986, que l'évêque Salvator et l'abbé Junan seraient morts et auraient été ensevelis dans l'église Saint-Georges et Saint-Magloire, alors situées en dehors des murailles de Paris. Cette affirmation est en soi parfaitement admissible, mais le repère chronologique ne peut être retenu car ce serait attribuer à l'évêque et à l'abbé une exceptionnelle longévité puisque leur départ de Léhon intervint avant 930. Enfin, le

(8) Cf. *supra*, les références de la note 134.

(9) *La translatio de Saint-Malo au X^e siècle*, dans *Mélanges d'histoire bretonne*, p. 199.

(10) *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V, rois de France (954-987)*, publié... par... Louis HALPHEN avec la collaboration de... Ferdinand LOT, Paris, 1908, 1 vol. in-4^o (Collection des *Chartes et diplômes*... publiés par... l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), pp. 154-158, n^o LXV.

récit de l'arrivée à Paris d'un comte Bérenger, venu prêter hommage au roi Robert le Pieux, suivi de la concession par le même Bérenger de l'ancienne abbaye de Léhon au monastère de Saint-Magloire de Paris, est encore moins croyable. A cette époque, aucun des comtes bretons connus ne porte ce nom, et les termes de la donation sont suspects. L'ancien sanctuaire breton est donné comme situé dans le pays de Léon, ce qui est absurde : l'abbaye de Léhon relevait de l'évêché d'Alet et se trouvait dans le Poudouvre, l'un des *pagi minores* constitutifs du *Pagus trans silvan* ou Poutrocoet, alors que le pays de Léon s'étendait au nord-ouest de la Bretagne, en bordure de la Manche et de l'Atlantique. Une localisation aussi trompeuse se retrouve dans les bulles confirmatives de biens accordées à Saint-Magloire de Paris, l'une le 13 novembre 1116 par Pascal II (11), l'autre le 4 mars 1159 par Adrien IV (12). Ces imprécisions montrent qu'alors, les moines de Saint-Magloire de Paris n'avaient plus de rapports étroits avec la Bretagne et qu'ils cherchaient à restaurer leur patrimoine. L'établissement parisien réduit à l'abandon par l'incurie de ses abbés avait, pour être restauré, été soumis avec toutes ses dépendances, à l'abbaye de Marmoutier par le roi Philippe 1^{er} le 14 février 1094 (13). Saint-Magloire de Paris put recouvrer son indépendance et restaurer son autorité hiérarchique sur le sanctuaire du Léhon puisqu'avant 1181 les moines installés là-bas et leur prieur, Durand, étaient profès de la maison parisienne. Cette année-là, un procès intervenu entre l'abbé de Saint-Magloire de Paris et ce même Durand, prieur de Léhon, s'acheva ainsi : le prieuré de Léhon passait sous la juridiction de Marmoutier qui cédait en retour à Saint-Magloire de Paris trois prieurés situés dans la région parisienne (14).

Ces différents éléments permettent d'expliquer et de dater le travail de l'interpolateur san-maglorien. Celui-ci n'a dû entreprendre son œuvre qu'après la publication du manuscrit 2013 de la Bibliothèque Mazarine puisqu'il utilise certains des textes compris dans les 231 premiers feuillets du manuscrit, transcrits entre 1120 et 1131, au plus tard 1137 (15). Mais, comme le manuscrit latin 6265 comprend également le texte de la vie de Louis VI le Gros par Suger, qui n'a été inséré que vers 1160, dans le 2013 de la Mazarine (16), et le *De glorioso rege*

(11) *Cartulaire général de Paris...* publié par R. de LASTEYRIE, t. I, pp. 196-197, n° 173.

(12) *Gallia Christiana*, t. VII, *instrumenta*, col. 67; Jaffé 10551.

(13) Cf. *supra*, les références de la note 125.

(14) Dom MORICE, *Preuves*, t. I, col. 687.

(15) Cf. A. MOLINIER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine*, t. deuxième, p. 323; observations reprises par Henri WAQUET dans son édition de la Vie de Louis VI le Gros par Suger, p. XVIII.

(16) *Ibid.*

Ludovico Ludovici filio du même Suger (17), décédé le 13 janvier 1151, nous n'écarterons pas l'hypothèse d'un travail débuté après 1151-1160. En effet, les textes pillés par l'interpolateur pour composer son histoire, bien que composés à Saint-Benoît-sur-Loire, lui ont été transmis par le canal de Saint-Denis; de même, les deux autres compositions jadis transcrites dans le manuscrit de Saint-Magloire, reproduites dans le ms. lat. 6265 sont l'œuvre de Suger et ont été diffusées à partir de Saint-Denis au troisième quart du XII^e siècle. Les références aux droits sur le sanctuaire de Léhon en Bretagne impliquent que le travail était achevé en 1181, lorsque Saint-Magloire de Paris fut contraint de renoncer à son prieuré breton. Ne serait-ce pas pour les besoins du procès, qu'aurait été composée cette œuvre hybride? Celle-ci doit enfin être rapprochée de la série de faux composés à Saint-Magloire de Paris (18) depuis le pseudo-diplôme de Lothaire et Louis V jusqu'au privilège confirmatif des biens du monastère de Louis VII d'entre décembre 1159 et mars 1160, tenu tantôt pour authentique (19), tantôt pour faux (20) ou à tout le moins comme interpolé (21). Ces falsifications s'expliquent par l'état d'abandon où se trouvait l'établissement parisien lorsqu'il fut donné à Marmoutier et probablement par le transfert vers le monastère tourageau de ce qui pouvait subsister d'archives.

L'étude critique des seuls fragments purement magloriens révèle chez l'interpolateur deux attitudes: il a respecté la teneur des passages traitant du départ des clercs avec les reliques, de leur venue à Paris et enfin des choix d'implantation par les différentes communautés après l'annonce du retour de la paix; en revanche, il n'a pas hésité à remanier les parties relatives au seul établissement de Saint-Magloire de Paris, car il fallait harmoniser le récit avec le contenu des actes falsifiés, encore que certains éléments aient été respectés. Une conclusion s'impose: l'interpolateur du XII^e siècle n'a pu inventer les noms de l'évêque

(17) SUGER, *Vie de Louis Le Gros, suivie de l'histoire du roi Louis VII*, publiée par Auguste MOLINIER, Paris, 1887, 1 vol. in-8° (*Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*, fasc. 4), pp. XXXI-XL.

(18) Cf. sur ces faux, en attendant une édition des actes les plus anciens de l'abbaye de Saint-Magloire de Paris, Georges VILLAIN, analyse d'un mémoire présenté le mercredi 7 avril 1909 dans *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1909*, p. 258. *Études et essais...*, dans *Ville de Paris. Commission municipale du Vieux Paris, année 1922. Procès-verbaux, annexe au procès-verbal de la séance du samedi 16 décembre 1922*, pp. 30-43.

(19) *Cartulaire général de Paris...* publié par R. de LASTERY, t. I, pp. 356-357.

(20) William Mendel NEWMAN, *Catalogue des actes de Robert II, roi de France*, Paris, 1937, 1 vol. in-8°, pp. 158, 159.

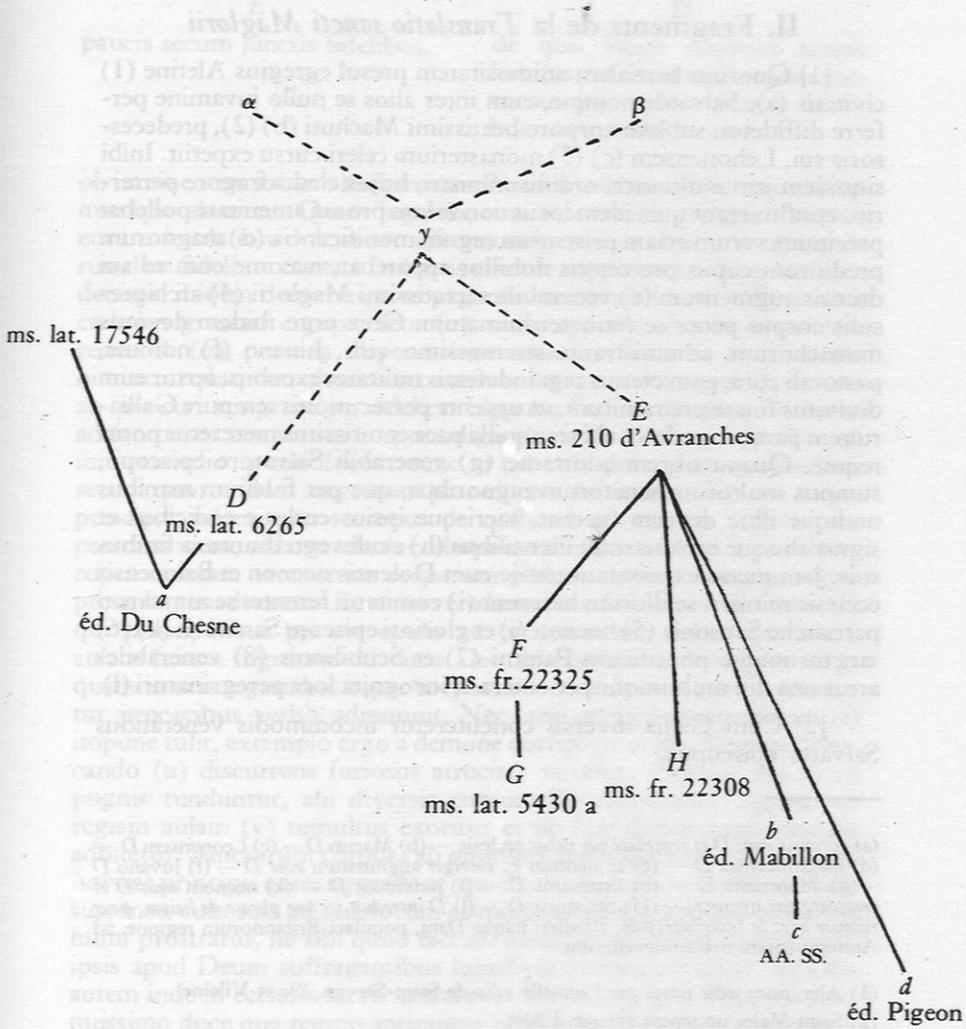
(21) Jean GUEROUT, *Le palais de la cité à Paris des origines à 1417*, dans *Mémoires de la fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France*, t. I, 1949, p. 124, note 3.

Salvator, de l'abbé Junan ou du comte Béranger. Ce qu'il dit de la dispersion des reliques, une fois que la menace scandinave se fût estompée, peut être vérifié. Les moines de Saint-Magloire de Paris purent donc disposer d'un récit consacré aux pérégrinations de leurs prédécesseurs. Le récit toutefois ne devait pas contenir de mentions chronologiques précises, comment s'expliquer autrement que les fragments étudiés aient été introduits à des dates aberrantes dans la compilation historique qu'ils avaient fait rédiger? Ce récit paraît bien perdu aujourd'hui, seul subsiste son remaniement fragmentaire du XII^e siècle, encore ne nous est-il plus connu que par des transcriptions postérieures dont nous proposons l'édition.

Le tableau suivant résume les conclusions auxquelles nous sommes arrivés. La lettre α désigne le texte du récit initial des pérégrinations des clercs et des reliques, la lettre β le recueil des textes repris dans la compilation san-maglorienne et la lettre γ cette dernière compilation; les lettres adoptées pour répertorier et présenter les manuscrits et éditions ont été utilisées. Afin de ne pas compliquer le schéma les textes restitués ne s'y trouvent pas inventoriés.

Le texte a été établi à partir des seuls manuscrits *E* (ms. 210 d'Avranches) et *D* (ms. lat. 6265); en effet, à l'inverse de ce qu'avait pensé Arthur de La Borderie (22), il ne nous a point paru que les traductions françaises de la *Translatio* pouvaient aider à l'établissement du texte, qu'il s'agisse de la version en prose, Bibliothèque nationale, ms. fr. 13508, fol. 57 v^o-59 ou de celle en vers, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 5122, fol. 103-110 v^o. Nous publions pour les parties communes aux deux traditions le texte *E* qui semble donner de meilleures leçons que celles de *D*, qui sont indiquées en note. Nous éditons les rares éléments particuliers à *E* dans la colonne de gauche, ceux plus importants propres à *D* dans la colonne de droite. Les fragments ainsi clairement isolés sont numérotés en chiffres arabes de un à cinq.

(22) *Miracles de S. Magloire et fondation du monastère de Léhon...*, (extrait des *Mémoires de la Société historique et archéologique des Côtes-du-Nord*, 2^e série, t. IV), Rennes, 1891, 1 vol. in-8^o, p. 126.



II. Fragments de la *Translatio sancti Maglorii*

[1] Quorum bestialem animositatem presul egregius Aletine (1) civitatis (a), Salvator nomine, cum inter alios se nullo juvamine perferre diffideret, sublato corpore beatissimi Machuti (b) (2), predecesoris sui, Lehonensem (c) (3) monasterium celeri cursu expetiit. Inibi siquidem jam multi sacri ordinis ministri, hujus cladis fragore perterriti, confluerant quia idem locus non solum pro sui amenitate pollebat precipuus verum etiam priscorum regum munificencia (d) magnorum prediorum copiis pre ceteris nobilior apparebat, maxime cum ad sui decoris augmentum (e) venerabile sacratissimi Maglorii (4) archipresulis corpus penes se retineret humatum. Grex ergo ibidem devotus monachorum, administrante strenuissimo viro, Junano (f) nomine, pastoralis cura, cum eterno regi indefessis militaret excubiis, fertur eum divinitus fuisse premonitum, ut urgente persecutionis tempore Galliarum in partes secederet ubi tranquilla pace et tutissima mereretur potiri requie. Quam obrem adortante (g) venerabili Salvatore episcopo, sumptis multorum sanctorum pignoribus, que per fidelium manibus undique illuc devecta fuerant, sacrisque ipsius ecclesie codicibus et signis aliisque ecclesiasticis utensilibus (h) exules egrediuntur a finibus suis. Jam metas excesserant patrie cum Dolensis necnon et Baiocensis ecclesie ministri se illorum heserunt (i) comitatu ferentes secum sancti patriarche Sansonis (5) necnon (j) et gloriosi episcopi Sanatoris (k) (6) sanctorumque pontificum Paterni (7) et Scubilionis (8) venerabiles artus una diu multumque per extera et incognita loca peregrinaturi (l).

[2] Cum Gallia diversis concuteretur incommodis venerandus Salvator episcopus,

(a) civitatis *omis D* et remplacé par urbis ecclesie — (b) Macuti *D* — (c) Leonensem *D* — (d) magnificencia *D* — (e) agmentum *E*, corriger augmentum avec *D* — (f) Juvano *D* — (g) adhortante *D* — (h) ustensiliis *D* — (i) junxerunt *D* — (k) necnom *omis D* et remplacé par insuper — (H) Senatoris *D* — (l) *D* introduit ici une phrase de liaison, pour renouer avec le texte interpolé. Predicti itaque Dani, populata Britannorum regione, ad Andegavensem urbem devenerunt.

- (1) Alet, nom jadis porté par l'actuelle ville de Saint-Servan, Ille et Vilaine.
- (2) Saint Malo, un temps évêque d'Alet.
- (3) Lehon, près Dinan, Côtes du Nord.
- (4) Saint Magloire, ermite dans l'île de Serk, donné comme archevêque de Dol après saint Samson.
- (5) Saint Samson, évêque, fondateur de l'abbaye de Dol, depuis évêché.
- (6) Saint Senier, évêque d'Avranches.
- (7) Saint Patern ou Pair, évêque d'Avranches.
- (8) Saint Scubilion, fondateur avec l'évêque saint Pair du monastère de *Sesciacus*, Saint-Pair près Granville, Manche.

E

D

paucis secum junctis fidelibus, de quo longe superius sermo habitus est, cum multorum sanctorum pignoribus paucis fidelibus suo comitatu junctis,

ob imminentem rabiem barbarorum Parisius urbem nobilem munitissimamque abierunt. Quam ingressi, cum sicut moris est ipsius gentis, eorum desolationi dulcissimo affectu compateretur, eorum inopia quorundam fidelium caritate (m) satis abunde supplebatur. Aliquantisper denique ibidem demorati, cum paganorum immanitatem in Xpistianis crebrius grassari conspicerent (n), omni spe sibi abscessa in patriam redeundi (o), provida dispensatione omnium Rectoris et Creatoris hinc se nequaquam ulterius recessuros elegerunt si factrice Divinitate ab ipso civitatis principe, videlicet Hugone Francorum duce (9), locus ad tantorum sanctorum corpora digne locanda (p) largiretur. De (q) inito consilio ipsum ducem, tunc in urbe (r) demorantem, adierunt, secum quorundam sanctorum pios cineres deferentes. Ingressi autem principis aulam eum secretius de quibusdam negociis reppererunt pertractantem, sed cum ducis colloquium diutissime protelaretur forte super mensam sanctorum corporum glebam deposuerunt, principis prestolantes adventum. Interim vero hora prandii imminente cum is (s) qui principalibus preerat epulis ad procurandum ducis convivium aulam fuisset ingressus ad viros Dei ubi residebant devenit et virga quam in manu gestabat super corpora sancta percutiens ut egredierentur procacibus verbis admonuit. Nec tanti sceleris immanitatem (t) impune tulit, extemplo ergo a demone corripitur et huc illucque debacando (u) discurrens furiosus atrociter vexatur, dumque alii ab eo pugnis tunduntur, alii diversis contumeliis afficiuntur, ingens per regiam aulam (v) tumultus exoritur et ob hoc demoniacus vinculis additur. Sanctorum corpora ab omnibus venerantur et tanti prodigii novitas principis aures aggreditur, qui ilico (w), nimio terrore compulsus, mox cum suis ad sanctorum corpora progreditur atque coram eis humi prostratus, ne sibi quod factum fuerat in peccatum reputaretur, ipsis apud Deum suffragantibus humili devotione precatur. Sublatis autem inde in ecclesia sacris sanctorum artibus ab ipso Hugone strenuissimo duce que regum antiquitus munificentia fuerat constructa et

(m) caritate quorundam fidelium D — (n) conspirent E, *corriger*, conspicerent avec D — (o) remeandi D — (p) collacanda D — (q) De omis D et remplacé par et — (r) hac urbe D — (s) his E, *corriger* is avec D — (t) immanitatem omis D et remplacé par temeritatem — (u) debacando D — (v) aulam omis D — (w) illico D.

(9) Hugues le Grand, + en 956.

in honore beati apostoli Bartholomei (10) consecrata, in qua canonicorum ordo divinum celebrabat officium, sunt deportata atque ibidem XVI kalendas novembris cum digno honore collocata: corpus videlicet beati Sansonis Dolensis archipresulis, Maglorii ejusdem archipresulis, Machuti (x) episcopi, Sanatoris (y) episcopi, Leonorii episcopi (11) Wenali sacerdotis (12); reliquie Briomagli (13) et Corentini (14), Leucerni (z) episcopi (5), Leviani episcopi (16), Ciferiani episcopi (17); parte preciosorum corporum (a) Melorii (18) et Tremorii (b) (19), Wingantonis (c) abbatis (20), Scofili (d) abbatis (21); pars corporum Paterni et Scubilionis; dens sancti Budoci (22). Erant autem in ipsa eadem ecclesia aliorum sanctorum reliquie et corpora que tam regum quam fidelium manibus ut in regali capella inantea fuerant delata.

D

His ita explicitis prefatus dux ab urbe egressus ad alia sese procuranda convertit.

[3] Pace itaque in tota Gallia et Normannia (e) vigente et florente, quidam eorum, qui de Britannia (f) Parisius advenerant, nutu ut credimus divino, sumptis sanctorum corporibus que illic secum detulerant, almi videlicet Sansonis et beati Leonorii necnon et sancti Wenali (g) aliorumque quorundam sanctorum, quidam eorum patriam repedare, quidam ad alia Gallie loca migrare disposuerunt. Quod cum duci nunciatum fuisset, licet egre tulisset, vim tamen eis nolens inferre,

(x) *Macuti D* — (y) *Senatoris D* — (z) *Leutherni D* — (a) *corporum preciosorum D* — (b) *Tremori D* — (c) *Wiungantoni D* — (d) *Scophili D* — (e) *Normania D* — (f) *Britanniis D* — (g) *Guenaili D*.

(10) Chapelle Saint-Barthélemy, jadis située dans l'île de la Cité à Paris.

(11) Saint Léonor ou Lunaire, initialement vénéralisé dans l'évêché d'Alet.

(12) Saint Guénael ou Guénaud.

(13) Saint-Brieuc, donné comme le fondateur du sanctuaire portant son nom.

(14) Saint Corentin, évêque de Quimper.

(15) Saint Leucher, évêque, successeur de saint Samson, mentionné dans sa *Vita L.*

(16) Saint Leviau.

(17) Saint non identifié.

(18) Saint Méloir.

(19) Saint Trémeur.

(20) Saint Guinganton ou Guéganton.

(21) Saint Scofili ou Escuiphle.

(22) Saint Budoc, un des successeurs de saint Samson.

retentis quibusdam menbris sanctorum, abire permisit (h). Qui recedentes alii Corboilum castrum, alii Bellum montem expetierunt, ubi et quieverunt, alii etiam ad alia Gallie loca abierunt. Sancti vero corporis Sansonis procuratores, quia in Britanniam redire volebant, maxima parte ipsius sancti corporis retenta et alia cum capite concessa remeare permisit (h). Qui abeuntes, cum per Aurelianensem urbem iter facerent, in ipsa urbe quibusdam incommoditatibus detenti, diu multumque morati sunt. Dux autem ecclesiam beati Bartholomei (i), que tantorum sanctorum reliquiis illustrata videbatur, ampliavit. Quam postmodum in honore predicti apostoli atque beatissimi Maglorii, eo quod post beatum Sansonem in archipresulatu Dolensi (j) meruisset sublimari, dedicari fecit, in quo (sic) etiam monachos (k) ad divinum officium peragendum constituit, quibus semper abbatem ex propria congregatione preesse tam regali quam sacerdotali auctoritate stabilivit. Qui etiam cum sua venerabili conjugé Adelaidi (l) (23) nomine, filia Pictavorum comitis, de progenie Karoli magni (m), eidem ecclesie, magna dona possessionesque et predia obtulit, que sub nomine Lotarii (n) (24) regis et Ludovici (o) describi et confirmari precepit regioque sigillo muniri constituit.

[4] Circiter his diebus Salvatore episcopo necnon et venerabili abbate Juvano a corpore migrante eorum corpora apud ecclesiam in honore preciosi martiris Georgii necnon et beati Maglorii constructam, extra muros urbis Parisiace sitam, reverenter sunt tumulata.

D'intègre alors l'épisode de la guerre qui opposa Richard II de Normandie à Eudes II de Blois au sujet de la possession du château de Dreux; après avoir résumé à sa façon le chapitre X du livre V des Gesta Normannorum ducum de Guil-

— (h) concessi D — (i) Bartholomei apostoli D — (j) ecclesie Dolensis D — (k) monachos D — (l) Adélaïde D — (m) Karoli magni imperatoris D — (n) Lotharii D — (o) Ludovici filii ejus D.

(23) Adélaïde, fille de Guillaume III Tête d'Eroupe, comte de Poitou, épouse d'Hugues Capet.

(24) Lothaire, + 986.

(25) Louis V, + 987.

laume de Jumièges (26), l'interpolateur san-maglorien transcrit la quasi-totalité du chapitre XI qui relate la venue en 1014 sur les côtes bretonnes d'une flotte scandinave et l'incendie de la ville de Dol (27), ainsi que le début du chapitre XII — à quelques variantes près — qui expose comment le roi Robert arbitra entre Eudes II et Richard II (28). Ce récit permettait l'insertion d'un passage expliquant par cette destruction du château de Dol un séjour du clergé dolois à Orléans: Rex insuper Robertus, cum eo tempore in Aurelianensi urbe quosdam cum maxima parte corpori beatissimi Sansonis demorari atque velle Britanniam repedare cognovisset, ne ulterius ab urbe discederent monuit quippe cum eorum regio barbarica infestacione depopulata atque cum ipso Dolensi castro incendio favillata videretur. Illi autem, quibus redeundi facultas denegabatur, ipsa beatissimi Sansonis membra regi dederunt que ipse gratanter suscepit et de ecclesia sancti Simphoriani martiris cum digno honore collocavit.

L'interpolateur san-maglorien, amalgame ensuite progressivement la fin de l'Ex genere Priami à partir de l'endroit qui traite des fondations religieuses du roi Robert. Toutefois, une adjonction est introduite, mentionnant la donation de domaines à Saint-Magloire de Paris. Sed et Parisius ecclesie sancti Maglorii,

(26) Edition critique par Jean MARX, Rouen-Paris, 1914, 1 vol. in-8° (*Société de l'Histoire de Normandie*), pp. 83-85.

(27) *Ibid.*, pp. 85-86.

(28) *Ibid.*, pp. 86-87.

quam Hugo genitor suos fundaverat villas quasdam attribuit...
C'est là qu'est interpolé le récit de la venue d'un comte Bérenger à Paris au lieu de la mention de la consécration en 1004 de l'église de Saint-Martin de Tours par l'archevêque Hugues.

[5] Sub Roberto vero rege, [5] Sub memorato (p) denique memorati ducis filio, rege quidam

comes Britannorum (q) Berengarius nomine Parisius advenit eundem principem visurus militareque obsequium prebiturus. Quod audientes monachi ecclesie sanctorum Bartholomei apostoli atque Maglorii confessorum (r) ipsius urbis regem abierunt (s) rogantes ut suis precibus apud prefatum comitem obtineret quatinus ecclesiam beatissimi Maglorii in Lehonensi (t) pago sita, que malignorum crebris infestationibus in absiditate redacta videbatur, cum suis appenditiis ecclesie beatorum Bartholomei (u) atque Maglorii concederet quia nimirum decebat ut sicut hec ipsius sancti confessoris corporali presentia illustrari videbatur sic ipsa Lehonensis (v) ecclesia, que tanti patroni mesta corporali carebat absentia, eidem Parisiensi ecclesie perpetuo subici non denegaretur. Predictus itaque comes, tam regis quam monachorum (w) pie petitioni prebens assensum, ipsam Lehonensem (x) ecclesiam, que in honore sanctorum aspotolorum Petri et Pauli et (y) beati Maglorii fuerat consecrata, ecclesie prenominate in urbe Parisiaca site cum suis possessionibus benigne concessit, quam ipse etiam postmodum largissimis prediis propria donatione ampliavit. Directi sunt autem illic (z) monachi sex a venerabili Harduino, qui eo tempore congregationi Parisiensi (a) preerat abbas, qui ipsum Lehonense (b) monasterium in pristinam constructionem reducerent quatinus ibidem servi Dei monastice viventes, remota seculari pompa, celibem vitam actitare satagerent. Predicti autem monachi jussa patris complentes ob multitudinem pro loci amenitate ibidem confluentium occius (c) in priori renovatum est statu.

(p) memora D, corriger memorato avec par exemple le ms. lat. 17546 fol. 11 v^o — (q) Britanorum D — (r) sanctorum... confessorum omis D et remplacé par sancti Maglorii — (s) adierunt D — (t) Leonensi D — (u) beatissimi Bartholomei apostoli D — (v) Leonensis D — (w) monachorum D — (x) Leonensem D — (y) necnom et D — (z) illuc D — (a) Parisiaci cenobii D — (b) Leonense D — (c) ocus D.